JGA 2608 Courtelary 95e année Vendredi 10 août 2018 No 28

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CormoAtlas: vide-grenier et saveurs marocaines

Des écoliers du Moyen Atlas

Le traditionnel vide-grenier de l'association CormoAtlas (laquelle œuvre dans le moyen Atlas marocain, au bénéfice de la scolarisation et de la formation) aura lieu le dimanche 19 août prochain.

Il reste encore quelques places pour les personnes désirant exposer et vendre leur marchandise. L'inscription est gratuite et les vendeurs peuvent verser une partie de leur recette pour le compte de l'association. Ils en sont par avance chaleureusement remerciés.

Le bénéfice de la manifestation sera intégralement dédié à la deuxième phase de construction de l'internat construit à Bouchebel avec l'aide précieuse de CormoAtlas.

Repas typique sur réservation

Cette année, outre les diverses grillades habituelles, un plat typiquement marocain, à savoir de l'agneau aux légumes à la mode du moyen Atlas, sera proposé à tout un chacun. Cependant, pour des raisons d'organisation, les personnes intéressées à déguster ces saveurs marocaines sont priées de bien vouloir s'inscrire (en n'omettant pas de préciser le nombre de personnes) à l'adresse ci-dessous et ce jusqu'à ce dimanche 12 août y compris.

Pour les grillades, pâtisseries maison et autres boissons très diverses, nul besoin de s'inscrire!

Les organisateurs se réjouissent de vous accueillir, non sans rappeler que tout visiteur est très bienvenu, pour chiner, pour se restaurer, boire un verre, ou simplement pour profiter d'une ambiance chaleureuse.

Il reste quelques places pour les exposants!

Dimanche 19 août, de 9 h à 18 h
Préau de l'école, Cormoret

Inscriptions jusqu'au 12 août
à Philippe Gafner, 032 944 13 19
ph.gafner@bluewin.ch

SOMMAIRE

Sonceboz, le chemin des écoliers
Une réfection, pour les jeunes et les riverains 3

Saint-Imier en musique
Jakino va faire vibrer les planches à Espace Noir 5

Le marché retrouve sa Place
Après le football... les légumes! 5

Les paroisses vous invitent
Catholiques, réformées, évangéliques et autres 6

Jura bernois Tourisme
Venez voir les rapaces, marmottes et chamois 7

Au CIP
L'horlogerie dévoile tous ses secrets 7

Digger célèbre ses 20 ans
Demain, tous à la visite guidée 9

Dimanche à Tramelan
Chant lyrique et musique de chambre 9

Notre histoire
Hier... et aujourd'hui! 11

Sécurité routière
Danger pour les adolescents 11

Page Utile
Toutes les adresses et numéros importants 12

Football Club Courtelary
Les vacances sont finies pour la Première 13

Tennis Club de Villeret
Un tournoi Open AOP 13

Réclame

JOST GARAGE GmbH
Bielstrasse 12
2542 Pieterlen
Tel. 032 377 17 37
Die kompakte Nr. 1 SUZUKI Way of Life!

Promotion d'été...
...la bonne opportunité est à vous!

	BRUT	NET	%
Suzuki Baleno Top Automat	23'480	18'900	20%
Suzuki Baleno MT	21'480	16'900	22%
Suzuki Celerio MT	14'780	13'400	10%
Suzuki Ignis Sergio Cellano Top 4x4	22'980	20'900	10%
Suzuki Ignis Hybrid Compact Top 4x4	24'400	21'900	11%
Suzuki Ignis Hybrid 2WD Compact Top	21'970	19'900	10%
Suzuki Ignis Unico 2WD	16'480	14'400	13%
Suzuki Swift Compact Top Hybrid 4x4	25'680	21'400	17%
Suzuki New Swift Sport 1.4 Turbo	25'680	23'400	9%
Suzuki SX4 S-Cross Automat Top 4x4	34'990	31'400	11%

Inclus dans nos prix nets d'été sont:
- Une garantie de 5 ans
- Une remplissage du réservoir d'essence et vignette
- Pneus d'hiver / Pneus d'été
- Couleur métallisée

Voitures de démonstration avec meilleures conditions!
Leasing dès 0.9%
Il n'y aura pas de frais supplémentaires pour vous!
Voyez tous les modèles sur www.garagejost.ch

Cours de théorie camion et car, cat. C/D:
→ 6/7/8 et 13/14 septembre 2018
→ 6/7/8 et 13/14 décembre 2018

Formation de base OACP chauffeurs:
→ 19 au 24 novembre 2018

Formation continue OACP chauffeurs:
→ 23 et 24 août 2018

ATTENTION: fin de période de formation continue le 31 août 2018!

Infos: www.vzb.ch / info@vzb.ch téléphone 032 322 21 21

VZB www.vzb.ch
...le centre de formation sympathique

Les tarifs des annonces sur www.bechtel-imprimerie.ch

Pour compléter notre petite équipe, nous cherchons mécatronicien ou mécanicien de maintenance sur automobiles.

Possibilité de formation continue.
Entrée à convenir.

Veuillez s.v.p. nous faire parvenir votre CV par écrit ou par E-mail.

GARAGE Hürzeler 2605 SONCEBOZ SA
le GARAGE

Tél. 032 489 12 70 **info@garage-hurzeler.ch**
www.garage-hurzeler.ch

BERNINA B555 avec module de broderie
3'370.– au lieu de 3'995.–
+ 100 designs de broderie d'une valeur de 300.– offert
SCHLÄPFER Nähmaschinen made to create BERNINA

Rue Jakob-Rosius 24
2502 Bienne | 032 345 12 45 | www.berninabiel.ch

PORTES OUVERTES

vendredi 24 août 2018 de 16h à 19h
samedi 25 août 2018 de 10h à 12h
Baptiste-Savoye 23-25-27

A louer, plusieurs appartements rénovés de 4,5 pces avec balcons, disponibles de suite, studios tout confort au cœur du village de Saint-Imier.

Buri Gestion Sàrl
Immobilier
Baptiste-Savoye 67A
2610 Saint-Imier
Tél. 032 940 11 11 – Fax 032 940 11 12
www.buri-gestion.ch

Commission 3e âge du Bas-Vallon

Communes du Bas-Vallon

Marche découverte

Lundi 27 août 2018

But de l'excursion : Weissenstein

Déplacement en voiture jusqu'à Oberdorf, place de parc des télécabines. Montée en cabine, départ de la marche Hôtel du Weissenstein jusqu'à Röti

Temps de marche env. 2h30, bonnes chaussures recommandées

Prendre de quoi se désaltérer et petit pique-nique éventuel

Lieux de rendez-vous :
Péry, place de la gare, 13h
Orvin, place du village, 13h
Vauffelin, place de parc de l'église, 13h

Bienvenue à chacun !

Pour des renseignements supplémentaires, un service de transport jusqu'au lieu de rendez-vous ou en cas de temps incertain, veuillez contacter :
Gilbert Grosjean 032 485 14 03 ou Josée Medici 032 358 15 69

Hospice Le Pré-aux-Bœufs

L'hospice le Pré-aux-Bœufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour une centaine de personnes souffrant de problèmes socio-psychologiques et de dépendances. Notre institution possède un jardin dans lequel nous cultivons des légumes, fruits, baies, herbes aromatiques et fleurs destinés à alimenter notre cuisine en produits frais et qui offre aussi aux résidents une place de travail.

Pour compléter notre team, nous cherchons de suite ou selon entente

Jardinier (H/F) à 80-100 %

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi plus détaillée sous www.pre-aux-boeufs.ch.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance !

CAJ Péry-La Heutte et environs

Offre de services

La commune municipale de Péry-La Heutte met au concours un poste d'

Animateur/trice socioculturel/le HES ou Assistant/e socio-éducatif/ve

ou titre jugé équivalent

Taux d'occupation: 60 % à discuter

pour le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de Péry-La Heutte et environs.

Entrée en fonction le 1er octobre 2018

La commune offre:
- Une infrastructure existante ainsi qu'un concept d'animation
- Une collaboration active avec les services communaux

La commune souhaite:
- Une formation ASE ou HES ou titre jugé équivalent
- De l'expérience dans le travail avec la jeunesse
- Le sens du contact, un esprit d'initiative et de la créativité
- Disponibilité: Une flexibilité dans les horaires de travail
- Un extrait de casier judiciaire

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du CAJ, Mme Domenica Molango au tél. 032 485 70 44, les mercredis, jeudis et vendredis après-midi.

Votre offre de service, accompagnée des documents usuels, est à adresser avec la mention «Offre de services» au Conseil municipal de Péry-La Heutte, Grand'Rue 54, 2603 Péry ou à commune@pery-laheutte.ch jusqu'au **17 août 2018**.

L'apprentissage à la Mobilière:
de bonnes bases pour toute la vie. Bienvenue parmi nous, Mélissa Mouta et Mirjam Rohrer!

Agence générale
Moutier-St-Imier
Eric Veya

Rue Centrale 1
2740 Moutier
T 032 494 53 20
moutier@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

004023

SEGWAY: SENSATIONS INEDITES!
Juillet & août: 50% sur les tours en Segway

Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch
FUNICULAIRE SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS SAINT-IMIER ET ENVIRONS

CORMORET
Dimanche 19 août

Filets de perche

Cantine à l'abri, à côté de la cabane des pêcheurs au lieu-dit «Les Bains», dès 11 h et jusqu'en soirée

Villeret

Suite à une réorganisation interne, la Municipalité de Villeret met au concours un poste de

Concierge polyvalent(e)
(taux d'occupation de 80-100 %)

Vos tâches:
- Entretien des immeubles communaux (écoles, bibliothèques, bureau communal, halle polyvalente, autres immeubles communaux)
- Collaboration avec la voirie

Exigences:
- Disposé(e) à assurer les services de piquet
- Titulaire du permis de conduire catégorie B
- CFC d'agent(e) d'exploitation serait un avantage
- Faire preuve d'initiative, être disponible et polyvalent
- De nature sociable et possédant un esprit d'équipe

Traitement: Salaire selon règlement communal
Entrée en fonction: 1er janvier 2019 ou date à convenir
Renseignements: Administration communale / 032 941 23 31
Postulation: Veuillez faire parvenir votre offre de service au Conseil municipal, rue Principale 24, 2613 Villeret, avec les documents usuels et la mention «postulation» jusqu'au 31 août 2018

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS

Mise à jour des cadastres

La Confédération et le Canton incitent fortement les communes à mettre à jour leur cadastre, sur la base de la norme Standard MO93 (mensurations officielles 1993). Dans ce cadre, le Canton propose une mesure financière d'incitation qui ne se refuse pas. Bien que le village de Romont soit parfaitement à jour, la commune base encore son cadastre sur une mensuration graphique établie avant 1912 pour les zones non habitées jusqu'aux limites avec les communes voisines. Si la commune ne voyait jusqu'à présent aucune urgence à moderniser ce cadastre, l'occasion lui est offerte à présent de profiter d'un subventionnement très nettement augmenté en 2018 et en 2019 pour l'actualiser.

Devisés à 148000 francs au total, les travaux de mise à jour cadastrale sont subventionnés par la Confédération et le Canton à hauteur de 133000 francs. Ainsi, il resterait à charge de la commune un montant de 15000 francs.

Désirant profiter de ce subventionnement exceptionnel, le Conseil municipal a accepté, lors de sa dernière séance d'avant les vacances, de conclure un contrat avec le géomètre pour effectuer ces travaux. A noter que ces travaux sont adjugés conformément à l'ordonnance cantonale sur les marchés publics qui stipule que les mandats portant sur un montant inférieur à 150000 francs (hors TVA) peuvent être attribués de gré à gré. Ces travaux seront inscrits dans le budget 2019. | *cm*

Adhésion à Jura bernois.Bienne

Lors de sa dernière séance d'avant les vacances, le Conseil municipal, à l'instar de nombreuses autres communes, a décidé formellement d'adhérer à la future association Jura bernois.Bienne. Celle-ci remplacera les actuelles associations de communes que sont la Conférence des maires du jura bernois (CMJB) et l'Association régionale Jura-Bienne (ARJB ou Centre-Jura). Les cotisations prévues ne seront pas supérieures à celles versées actuellement par les communes. | *cm*

LA RETROUVAILLE

Course en moyenne montagne

Le Melchsee, Frutt et Balmeregghorn, une magnifique région de Suisse centrale à découvrir! Les marcheurs transpireront pendant 3,5 à 4 heures (environ 350 mètres de dénivelé), pendant que les non-marcheurs se prélasseront autour du lac et de ses restaurants! Montée jusqu'au lac en télécabine. Repas tiré du sac pour les marcheurs. La course est ouverte à tous. Pour de plus amples renseignements et pour vos inscriptions, veuillez-vous adresser à Frédy Villard au 032 358 16 37.

Vendredi 17 août
(24 août, en cas de mauvais temps)
Délai d'inscription: lundi 13 août

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Restriction d'eau

A la suite de la sécheresse persistante, le débit des sources et le niveau de la nappe phréatique à Jorat continuent de diminuer.

Il a été décidé, de manière préventive et pour une durée indéterminée, de fermer toutes les fontaines du village à l'exception de celle de la Place du village.

De plus, nous invitons la population à prendre conscience de cette situation en lui demandant de prendre toutes les mesures nécessaires afin de réduire la consommation d'eau aux activités indispensables.

Ces directives doivent être respectées jusqu'à nouvel avis.

La commission des eaux et les fontainiers du village surveillent attentivement la situation et l'évolution de la nappe phréatique. Nous ne manquerons pas de vous faire part des nouvelles mesures à prendre en fonction des conditions météorologiques à venir.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Informations aux consommateurs d'eau potable

Aspect	Aucune altération
Dureté totale	23,5° fH
Calcium	87,5 mg/l
Magnésium	4,00 mg/l
Sodium	1,21 mg/l
Potassium	0,29 mg/l
Chlorure	1,8 mg/l
Nitrate	11 mg/l
Sulfate	2,3 mg/l
Nitrite	0,006 mg/l
Ammonium	0,01 mg/l

A l'occasion du contrôle périodique, plusieurs échantillons ont été prélevés et les résultats d'analyses ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux normes légales

L'eau du réseau communal provient des captages du Jorat et elle est traitée par ultrafiltration.

Une analyse bactériologique a également été effectuée et les échantillons correspondaient, au moment du prélèvement, à l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public (OPBD).

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de l'administration municipale.

Fêt'Orvin 2019

Nous rappelons aux sociétés locales qu'une séance aura lieu le mardi 21 août à 19h30 à la salle Nº 2 à l'école d'Orvin (entrée Sud). Celle-ci aura pour but de fixer les dates de la prochaine fête du village, de créer le nouveau comité d'organisation et d'entamer les premiers préparatifs. Nous prions chaque société invitée de bien vouloir être représentée d'au moins un membre.

Par ailleurs, les personnes désirant participer ou s'engager au comité d'organisation à titre privé peuvent également participer à cette séance. | *cm*

SAUGE
AVIS OFFICIELS

90e anniversaire

Le 25 juillet dernier, notre fidèle citoyenne Isabelle Grosjean a vécu un jour à marquer d'une pierre blanche dans sa déjà longue vie puisqu'elle a fêté son 90e anniversaire.

Nous lui souhaitons encore une bonne santé et de nombreuses années à vivre à Plagne. | *le secrétariat et le Conseil municipal*

PÉRY-LA HEUTTE
AVIS OFFICIELS

Parcage

Le Conseil municipal a constaté que certains véhicules sont parqués régulièrement hors des zones blanches de parcage, ce qui rend mauvaise la visibilité des piétons.

Nous prions d'ores et déjà les citoyens d'en prendre bonne note.

Dès le mois de septembre, la police communale administrative pourra donner des amendes d'ordre aux automobilistes parqués en dehors des places blanches.

Merci de votre compréhension. | *cm*

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Sur le chemin des écoliers

Les cantonniers, avec l'apport d'une entreprise spécialisée, ont procédé avant les vacances à la réfection du chemin des écoliers, sis au nord du collège. La remise en état de cette voie pédestre a nécessité l'évacuation de quelque trente mètres cubes de gravier, avant l'épandage d'une douzaine de mètres cubes de chaille. Avant les travaux, le gravier débordait sur les terrains privés bordant le chemin. Il a donc fallu creuser sensiblement.

Le Conseil municipal est très satisfait du travail accompli, une belle réalisation pour laquelle il remercie les services techniques municipaux. | *cm*

Tout est sur le cadastre!

Depuis cet été, la commune de Sonceboz-Sombeval est intégrée au cadastre RDPPF, soit celui qui recense les restrictions de droit public à la propriété foncière et peut être consulté sur le géoportail du canton de Berne.

Officiel et fiable

En Suisse, les propriétaires de terrains ne peuvent pas utiliser ces derniers à leur guise. Ils doivent impérativement respecter le cadre réglementaire mis en place par le législateur et les autorités. Ainsi, des restrictions sont-elles applicables aux diverses parcelles, par exemple les zones à bâtir ou la protection du patrimoine, voire des eaux souterraines. Le cadastre RDPPF complète donc le registre foncier, ce dernier recensant les restrictions de droit privé.

La Confédération a pour objectif d'établir un système d'information complet, à ce sujet, d'ici l'année prochaine. Pour notre commune, cette étape a donc été franchie et chacun peut consulter le cadastre RDPPF sur le géoportail du canton, où figure une carte interactive. A partir de cette dernière, il est possible d'établir un extrait par parcelle, au format pdf.

Toutes les informations souhaitables concernant ce cadastre figurent sur internet. | *cm*

Le sentier traité à part

Dans le cadre du plan d'aménagement des eaux de la Suze, on se souvient que le Conseil municipal avait fait opposition au projet local, par crainte que ne disparaisse le sentier pédestre des berges. Or juste avant les vacances, une séance de conciliation, tenue à la Préfecture, a permis de clarifier les choses de manière parfaitement satisfaisante. Les autorités y ont appris que ledit sentier doit faire l'objet d'une procédure séparée du plan d'aménagement, procédure qu'il a derechef décidé d'entreprendre cet été.
Conséquemment, la Municipalité a retiré son opposition au plan. | *cm*

Petits permis de construire

selon l'art 27 DPC

Requérant: Monsieur Gosteli Philippe, Les Longues Raies 8 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Monsieur Gerber Mathieu Paysagiste, rue Rosselet-Challandes 4 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Monsieur et Madame Gosteli Philippe et Ariane, Les longues Raies 8 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: construction d'un mur de soutènement et de places de parc. Lieu-dit: Les Longues Raies 8, parcelle Nº 746, zone HA2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: mur en bloc de granite.
Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 10 septembre 2018.

Requérant: Monsieur Lerch Philippe, Bois Rouge 39 à 1095 Lutry.
Auteur du projet: Monsieur Gerber Mathieu Paysagiste, rue Rosselet-Challandes 4 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Monsieur Lerch Philippe, Bois Rouge 39 à 1095 Lutry.
Projet: construction de deux places de parc. Lieu-dit: rue de l'Envers 11, parcelle Nº 571, zone HA2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: mur en bloc de granit.
Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 10 septembre 2018.

Requérant: Monsieur Scovino Danilo, rue Euchette 11 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Monsieur Scovino Danilo, rue Euchette 11 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: monsieur et Madame Scovino Danilo et Virginie, rue Euchette 11 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: pose d'une palissade.
Lieu-dit: rue Euchette 11, parcelle Nº 424, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: palissade en bois, couleur brune.
Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 10 septembre 2018.

Sonceboz-Sombeval, le 10 août 2018 | *Police des constructions*

ERGUEL VOYAGES

Voyage en Catalogne
à Cambrils

du 20 au 27 octobre
Hôtel 4*plus en demi pension
3 excursions facultatives

Prix dès 695 francs par personne
en chambre double

Nous sommes toujours à disposition
pour vos sorties d'entreprises, sociétés,
transfers aéroports, courses d'école, etc.
Une demande d'offre n'engage à rien.

Pour tout renseignement :
Didier 078 712 23 69, Patrick 079 744 25 02

La proximité de nos clients ainsi qu'un partenariat basé sur la confiance, la compétence et le professionnalisme figurent parmi nos objectifs.

Valorisez vos compétences, faites-en profiter nos clients!
Banque régionale indépendante active depuis 1829 et disposant de son pouvoir de décision, nous recherchons

▶ un(e) conseiller(ère) spécialisé(e)
en planification retraite
et appoint au cash service
pour notre siège de Courtelary

Lieu de travail: Courtelary
Taux d'occupation: 50%
Engagement: à convenir

Intéressé(e)? Consultez notre site Internet **cec.clientis.ch**
ou contactez M. Christian Racheter, responsable ressources humaines,
Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA, Grand-Rue 45,
Case postale 104, 2608 Courtelary, Tél. 032 945 10 58.

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

cec.clientis.ch

À LOUER À ROMONT
Situé au 2e étage
dans le bâtiment de l'école

Appart. 2 ½ pièces

avec chambre indépendante
place de parc disponible

à louer à partir du 1er novembre ou à convenir.

650 francs sans les charges

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au secrétariat municipal au 032 377 17 07.

Le Conseil municipal

---

imprimerie bechtel sa

À LOUER À CORTÉBERT
rue du Quart 2,

Appartement de 3 pièces

partiellement rénové,
parquet et lave-vaisselle.
Informations au 079 205 55 44

En vente
à l'imprimerie

BAUX À LOYER

Jeune couple
cherche appartement
à loyer modéré
à Courtelary ou environ

Contact:
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon

Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

Gerber Pompes Funèbres

Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray
Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

gerberpompesfunebres@bluewin.ch
www.gerberpompesfunebres.ch

LA ROSERAIE

La Roseraie

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

CEC

Un bénéfice en augmentation

Durant le premier semestre 2018, la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary a enregistré une nouvelle hausse de tous ses chiffres clés principaux. Le bénéfice a augmenté de près de 6 %.

Les prêts à la clientèle ont progressé, durant le premier semestre, de 3,3 % à 619 mios, dont 91 % sont attribués aux financements hypothécaires, domaine d'activité clé de l'établissement. Les dépôts de la clientèle ont également augmenté de 2,5 % à 507 mios. Le total du bilan a enregistré une hausse de 2,6 % à 686 mios.

Comparé au premier semestre 2017, le résultat de l'activité bancaire ordinaire a augmenté de 5,4 % à 6,02 mios. 83 % de ce montant se rapportent au pilier principal de revenus, soit le résultat net des opérations d'intérêts.

Les charges d'exploitation ont été réduites de 7,8 %. La croissance de l'activité bancaire ordinaire liée à la réduction des charges d'exploitation fait ressortir un résultat opérationnel en augmentation de 9,4 % à 1,79 mio. Le bénéfice semestriel progresse de 5,7 % pour atteindre 1,42 mio.

« Compte tenu des conditions de marché exigeantes ainsi que de la forte concurrence, le résultat obtenu est réjouissant », conclut Rémy Defilippis, directeur.

CORMORET

Filets de perche

La Société des pêcheurs de Saint-Imier et environs annonce aux amateurs et gourmets désireux de manger les traditionnels et succulents filets de perche, que l'évènement aura lieu le dimanche 19 août dès 11 h au lieu dit Les Bains à Cormoret.
En vous attendant nombreux, nous vous souhaitons une belle fin de vacances et à bientôt !

Dimanche 19 août, dès 11 h
Les Bains, Cormoret

ESPACE NOIR

Jakino, chanteur antidépresseur

Apéro musical

« Auteur-compositeur-interprète, le franc-comtois Jakino traine sa guitare et sa gouaille depuis plus de trente ans sur les scènes francophones et débite des chansons à son image : attachantes, décalées, polissonnes et humoristiques. Elles alimentent un répertoire original et varié, traversé par les influences de Vian, Lapointe, Gainsbourg, Brassens ou autre Sanseverino. Pour l'occasion, il sera accompagné de son talentueux complice Laurent Sigrist à la contrebasse. »

Dans l'esprit et la tradition des chansonniers-humoristes, ce spectacle tout public vous entraine dans un univers loufoque et un tantinet polisson : des chansons originales aussi rigolotes qu'impertinentes, saupoudrées de quelques reprises et parodies qui ne le sont pas moins, le tout servi et expédié façon puzzle. A consommer sans modération.

Vendredi 17 août, 18 h 30
Taverne d'Espace Noir, Saint-Imier
Au chapeau
jakino.webnode.fr

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-IMIER

Départ en retraite

Née à Saint-Imier le 20 juin 1953, Catherine commence l'école à l'âge de sept ans. Auparavant, elle se rendait souvent chez Mme Wild pour écouter des histoires.

Suite au décès de ses deux parents, Catherine Schmocker est placée dans un pensionnat, chez les Sœurs, à Delémont, en compagnie de son frère. C'est là qu'elle se découvre une passion pour l'enseignement, s'occupant de groupes d'enfants en bas âge. Elle aime tant « jouer à la maîtresse ».

Nommée en 1971 à Saint-Imier, sa classe déménage régulièrement. De 1971 à 1973, celle-ci se trouve dans le bâtiment de l'ancien poste de police. De 1973 à 1979, elle travaille dans le bâtiment actuel de la crèche La Pelouse. En 1979, elle rejoint les hauteurs du bâtiment de l'actuelle Migros jusqu'en 1993. Elle déménage au pavillon de Beausite cette même année avant de terminer sa course folle dès 2012 et jusqu'au mois de juillet 2018 au bâtiment Collège 7.

47 années passées au sein du village de son enfance ! Que d'anecdotes et de souvenirs ! Que de temps passé au service de l'école, de la communauté, des enfants imériens.

Nous remercions vivement Catherine et lui souhaitons une très belle et paisible retraite bien méritée !

Lors de la cérémonie de clôture (qui a eu lieu le mercredi 4 juillet), Patrick Tanner, maire, lui a rendu un vibrant hommage rempli d'anecdotes puisque celui-ci a été élève de la classe de Catherine Schmocker il y a quelques années. | *direction ep*

PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX SAINT-IMIER

Assemblée générale

Une trentaine de membres et sympathisants ont participé dernièrement à l'assemblée générale du PLR

Il a fallu moins d'une heure pour traiter l'ordre du jour. Cinq nouveaux membres ont été admis et une démission enregistrée.

Denis Gerber rempile

C'est par acclamation que Denis Gerber a été réélu président. Le comité sera constitué de :

Talika Gerber, secrétaire, Michel Rohrbach, caissier, Vincent Brahier, assesseur, Corentin Jeanneret, représentant des jeunes, Marcel Gilomen et Christian Schluep, Conseillers municipaux, Dave von Kaenel et Denis Gerber conseillers CJB et John Buchs responsable de la communication.

Une année 2017 riche en événements

En bref, quelques rappels :

Corentin Jeanneret, 21 ans, a présidé le Conseil de ville, une grande satisfaction pour le PLR de voir un jeune à la tête du législatif.

Le 130e anniversaire du Conseil de ville a été fêté dignement et sans faste.

Le PLR s'est engagé avec succès pour le retour du 50 km/h sur le « pod » avec un oui de 70 % du corps électoral.

Le soutien à l'élection à la préfecture de Stéphanie Niederhauser a été mentionnée.

S'y est ajoutée la poursuite de l'étude du système de vidéosurveillance afin de lutter contre les incivilités.

Le groupe PLR au Conseil de ville

Talika Gerber, cheffe du groupe a brièvement rapporté quelques informations sur l'activité du groupe PLR au Conseil de ville. Parmi les nombreuses interventions du groupe, elle a notamment relevé : la borne touristique hors d'usage de la Place du Marché... que fait-on ?, quid de l'avenir de la ligne Bienne-La Chaux-de-Fonds ?, le triste état du quai 1 à la gare de Saint-Imier, la collaboration avec la ville de Bienne, les incivilités, le problème de l'évacuation des eaux usées à Mont-Soleil et la création de la carafe d'eau qui connaît un magnifique succès auprès de la population.

Le député sortant Dave von Kaenel a présenté un bref rapport de l'activité du Grand Conseil.

Elections communales 2018

C'est le 25 novembre que le corps électoral élira ses autorités pour la période 2019-2022. Une commission électorale est au travail depuis plusieurs mois pour trouver des candidats à la mairie, au Conseil municipal et au Conseil de ville.

Il s'agira encore de clarifier la date du vote relatif à la fusion des communes du Haut-Vallon et la date de création de l'éventuelle nouvelle entité. En effet, malgré une intervention du groupe au Conseil de ville, le flou règne et le PLR n'est pas d'accord que la future législature soit raccourcie, par exemple de deux ans.

L'assemblée a été suivie par la conférence de Dominique Sartori, directeur général de l'HJB SA sur le thème : « L'Hôpital du Jura bernois aujourd'hui et demain. » C'est dans la convivialité que la soirée a continué autour de l'excellent buffet préparé par les Femmes paysannes du Jura bernois. | *PLR Saint-Imier*

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Retour des marchés hebdomadaires

Les travaux de réaménagement étant terminés et le Mondial de football ayant tiré sa révérence, plus rien ne s'opposait au retour des deux marchés hebdomadaires du mardi et du vendredi à l'ombre de la Collégiale.

Après un exil de cinq mois à la Place du 16-Mars, maraîcher et commerçants ont ainsi retrouvé la place du Marché pour la première fois le vendredi 3 août. | *chancellerie*

La zone bleue à nouveau en vigueur

Avis aux automobilistes ! La zone bleue a repris ses droits le lundi 6 août après un répit de quatre semaines. Histoire de ne pas s'exposer à une mauvaise surprise, il s'agit de retrouver les bons réflexes en plaçant le disque bleu derrière le pare-brise, tout en respectant le temps de parcage autorisé. Après une période d'insouciance toujours fort appréciée, tout le monde est désormais averti. | *chancellerie*

Nonagénaire

Le 16 juillet dernier, le conseiller municipal Francis Daetwyler et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la rue de la Clef 31 pour célébrer le 90e anniversaire de Denise Schwaar. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | *cm*

HJB : le coup de pied de l'âne du PSA

Les stratèges du PSA se trompent, ce n'est ni le président du Conseil d'administration, ni les administrateurs qui doivent démissionner, d'ailleurs le PLR n'exige aucune démission de qui que ce soit.

Cependant, le mutisme du Gouvernement jurassien est pour le moins éloquent et on peut le comprendre. En effet, il sera difficile pour certains d'assumer les grandes promesses faites avant le 18 juin 2017.

A notre connaissance, le Conseil d'administration de l'HJB SA, contrairement à des assertions gratuites et fantaisistes, souhaite que le site de Moutier reste un hôpital public.

En politique il est utile de rappeler que parfois les « soufleurs » sont plus dangereux que les acteurs et du côté de Moutier la cité en a plus d'un qui tire les ficelles... | *PLR Saint-Imier*

Attentisme déstabilisateur

Les tergiversations des décideurs jurassiens ont un impact pour le moins déstabilisateur pour l'ensemble du personnel de l'HJB SA des deux sites.

Si le site de Moutier ferme ses urgences il en découle qu'il n'y aura plus de médecine interne et sans médecine interne pas de chirurgie et plus non plus de formation de médecins assistants. C'est une réduction drastique des prestations. Il en découlerait de nombreux désavantages aussi bien pour la population de la région que pour l'ensemble du personnel avec le départ de médecins-chefs de haut niveau, de spécialistes, sans compter l'impact socio-économique pour Moutier et toute la région.

Cet attentisme est donc pour le moins destructeur et déstabilisateur. Le Gouvernement jurassien se doit donc de répondre à l'offre qui lui a été faite, ne plus tergiverser et payer le prix juste pour acquérir la ville de Moutier comme il l'avait promis avant la votation communaliste.

Le PLR réitère sa confiance totale au Conseil d'administration, à la direction générale, aux médecins-chefs, aux spécialistes et à l'ensemble du personnel des deux sites. | *PLR Saint-Imier*

Retrouvez le journal de la semaine dernière
EN LIGNE SUR BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

CATHOLIQUES

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY
BIENNE, Cure Sainte-Marie

Plan des funérailles: du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.
Service des 10 et 11 août: Yannick Salomon, Cure La Neuveville 032 751 14 39, 079 352 38 12, yannick.salomon@jurapastoral.ch.
Service du 14 au 18 août: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch.

Avis à nos paroissiens, au vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchenette, tous documents même très anciens seront les bienvenus, notre responsable des médias Jean-Claude Lièvre reste à votre écoute au 032 358 17 49 ou par mail: jeanclaudelievre@bluewin.ch. Les documents photos argentique ou diapos seront scannés et ensuite vous serons retournés. Nous vous remercions d'avance. | *le Conseil de la CDV*

Journée des malades: 15 août, 13 h, Undervelier, Grotte Sainte-Colombe.
Fête Patronale de «Notre Dame de l'Assomption»: samedi 18 août, messe à 18 h avec la participation de l'organiste Toni Ascione, suivie d'un repas convivial, inscription jusqu'au 13 août chez Marlyse Nobs au 032 485 12 82 ou 079 756 09 32 ou am.nobs@bluewin.ch.
Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER, rue des Roses 6, case postale 207

Assemblée générale ordinaire: lundi 23 juillet à 19 h 15, à la cure, rue des Roses 6, Saint-Imier (près du funiculaire).
Prochaine messe: dimanche 2 septembre, 10 h.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Communions à domicile sur demande.

Le secrétariat est ouvert les lundis de 8 h à 12 h et les jeudis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 11 août, 18 h, Corgémont; dimanche 12 août, 10 h, Saint-Imier; mardi 14 août, 9 h, Corgémont; mercredi 15 août, 19 h, Saint-Imier, fête de l'Assomption.

RÉFORMÉES

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 12 août, 10 h, temple de Courtelary.
Sortie des aînés: rendez-vous à 9 h à Corgémont à la gare (petit bus). Visite du bourg de Cerlier en compagnie d'un guide le matin, repas au restaurant du port, puis visite de l'église locale avant le retour qui sera aux alentours de 16 h. Inscriptions auprès de David Giauque jusqu'au 24 août en précisant le menu choisi: filet de perche meunière, sandre frite ou rôti de bœuf ainsi que si vous souhaitez une portion complète ou demi.
Actes: service funèbre le 16 juillet de Marguerite Rohrer, décédée dans sa 91e année.

PAROISSES DE L'ERGUËL

Eveil à la foi

Samedi 18 août, de 15 h 30 à 17 h au terrain de foot de Corgémont. Rencontre régionale des paroisses réformées de l'Erguël autour du thème de la confiance. Collation offerte, merci de vous inscrire jusqu'au 16 août auprès de David Giauque.

032 489 17 08
www.eglise-protestante.ch/son

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@montoz.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 12 août, 10 h à l'église, culte présidé par M. Silvestrini. Collecte: Fonds du temple.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63,
jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,
annelise.stieger@bluewin.ch

www.eglise-protestante.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Culte d'été: dimanche 12 août, 10 h, Sonvilier.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.eglise-protestante.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL
PÉRY, case postale 163

Cultes: dimanche 12 août, 10 h, à Orvin, sainte cène. Officiante: Dominique Giauque-Gagnebin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour l'Assemblée et le Conseil d'Eglise de la République et Canton du Jura.
La retrouvaille: course en moyenne montagne, vendredi 17 août (évent. 24 août). Melchsee – Frutt + Balmeregghorn. Une magnifique région de Suisse centrale à découvrir! Les marcheurs transpireront pendant 3,5 à 4 heures (environ 350 mètres de dénivelé), pendant que les non-marcheurs se prélasseront autour du lac et de ses restaurants! Montée jusqu'au lac en télécabine. Repas tiré du sac pour les marcheurs. Renseignements et inscriptions: Frédy Villard, 032 358 16 37. Délai d'inscription: lundi 13 août.
Fruits TerrEspoir: prochaines commandes à remettre jusqu'au 23 août. Livraisons le 5 septembre à Péry et Vauffelin, le 6 septembre à Orvin.
Vacances estivales: veuillez noter que le secrétariat est fermé jusqu'au vendredi 10 août.

Pendant la période estivale, en cas d'urgence, familles en deuil qui désirent louer une salle de paroisse lors d'un service funèbre peuvent appeler le 079 251 34 48.

Location de salles: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.

032 485 11 85
(lu: 13 h-17 h 30, ve: 7 h 45-11 h 30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles:
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure,
Orvin; salle de paroisse, Péry.
032 485 11 85

Visites: Dominique Giauque-Gagnebin, 032 485 11 34

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28.
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Daniel de Roche, 079 337 50 76,
et Christian Borle, 078 739 58 28.
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28,
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Culte d'été: dimanche 12 août, 10 h, Sonvilier.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Culte commun d'été: dimanche 12 août, 10 h à Sonvilier.
Femmes protestantes: la Baratte est en vacances. Reprise le 24 août.
Après-midi récréatif des aînés: Prochaine rencontre mardi 21 août de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Plan des cultes 2018 disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.eglise-protestante.ch
www.eglise-reformee-st-imier.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 12 août, 10 h à Courtelary.
Aînés: pause estivale, reprise le 4 septembre.
Repas paroissial: pour toutes et tous, le dimanche 19 août à 11 h 30 à la cure, tout est offert, inscription (jusqu'au 13 août): pasteur Richard Riesen, rue du Collège 19, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch.

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42 % dans la paroisse et 13 % dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch

www.eglise-protestante.ch/sonceboz

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Cultes d'été: dimanche 12 août, 10 h, Sonvilier, officiante: Corinne Baumann; dimanche 19 août, 10 h, Sonvilier. Officiant: Matteo Silvestrini.

Corinne Baumann, pasteure,
079 793 39 20, corinne.charlotte.
baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN
TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: Sonntag, 12. August, 14 Uhr im Schulhaus Cortébertmatten mit Pfarrer Stefan Meili und der Alphorngruppe „Aareblick".

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Culte: dimanche 12 août, 10 h, église, avec le pasteur Ph. Kneubühler. Collecte: comité romand des églises du Piémont. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12 h au 032 941 64 71. Verre de l'amitié à l'issue du culte.
Bureau du Conseil de paroisse: mardi 14 août, 17 h-18 h, maison de paroisse.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Culte d'été: dimanche 12 août, 10 h, Courtelary.
Prière du mardi: pause estivale, reprise le 21 août.

Secrétariat: 032 941 14 58
(dorénavant ouvert le vendredi matin de 8 h à 11 h)

Le pasteur est de permanence les vendredis matins au bureau et tous les jours au 079 289 95 06

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com
www.eglise-protestante.ch
sous «Villeret»

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER
CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE
ORVIN, Le Crêt 2

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC
SAINT-IMIER, Jacques-David 12

Culte avec la présentation de Cloé: dimanche 12 août à 10 h. Le partage sera donné par Michel Ruchti, pasteur et praticien en relation d'aide. Aussi lors de cette rencontre nous allons dire au revoir à l'équipe du Québec, projection d'un montage de leur séjour en Suisse. Animation pour les enfants et garderie. Accueil café avant et après le culte. Bienvenue à tous.
Semaine du 13 au 17 août: nous participerons avec 26 enfants (2 équipes) aux Kids Games de Tramelan. Une partie de la semaine se vivra sous tente.
Pause estivale: Blablathé, Rondin-Picotin et Quartier Libre. Reprise au mois d'août et en septembre.
Groupes de maison: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 12 août, 10 h, prédication Léo Mutzner. Garderie.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 12 août à 9 h 30, mercredi 15 août à 20 h. Visite de l'évangéliste de Bienne.
Musique: répétition du chœur, lundi 13 août, 20 h.
Senior: mardi 14 août, 11 h à Neuchâtel, chant et repas.

Didier Perret, responsable,
dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte et message: dimanche 12 août, 9 h 30, garderie et école du dimanche.
Rencontre de prière: mardi 14 août, 20 h.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG
TRAMELAN

Culte: dimanche 12 août à 10 h à Jean Guy, garderie.
Etude biblique: mardi 14 août à 20 h à la rue des Prés.

mmummel@bluewin.ch
www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN, Grand-Rue 58

P. et M. Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN, Grand-Rue 116
(entrée: face à Albert Gobat 15)

Culte: dimanche 12 août, 9 h 30, avec Eric Germain.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 12 août, 9 h 30, avec Marc Schöni.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Groupe de jeunes: fête d'été à Bassecourt, samedi 11 août, 19 h 30.
Culte: dimanche 12 août, 10 h, avec Diana Schärer.
Kids Games: du dimanche 12 août au vendredi 17 août.
Kids Games: du lundi 13 août au vendredi 17 août à la Marelle, les pâtisseries pour les collations sont les bienvenues.
Groupe de jeunes: samedi 7 juillet, 11 h 30, pique-nique.
Temps de prière: mercredi 15 août, 12 h 15.
Culte dans les pâturages: samedi 18 août dès 11 h au dessus du Chalet de la Croix Bleue avec Marino Junod. Torée à midi et fondue le soir autour du feu.

032 487 32 17
eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

AUTRE

TÉMOINS DE JÉHOVAH
SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Réunion hebdomadaire: le mardi à 19 h 15.

AVIS MORTUAIRE

Les membres de la fanfare de Villeret font part de leur profonde tristesse suite au récent décès de

Monsieur Michel Dubail

Directeur de l'ensemble de 1975 à 1990

Nous garderons un excellent souvenir de Michel.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Fanfare de Villeret

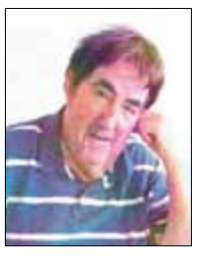

AVIS MORTUAIRE

Fred Tüscher

24.4.1944 – 12.7.2018

Après une longue maladie endurée avec beaucoup de patience et de courage, notre frère est décédé le 12 juillet 2018 au home Redern à Bienne.

Un merci à tous ceux qui l'ont entouré pendant plusieurs années.

Ses sœurs Heidi, Ella, Suzanne et familles

EN SOUVENIR

10 ans déjà que tu nous as quitté et tu nous manques toujours autant.

Heidi Rindlisbacher

2008 août 2018

Walter
Benjamin, Petra, Dylan, Megane
Dominique, Melanie, Jade, Ruby

Délai paroisses
LUNDI SOIR

CLUB DES AÎNÉS SONVILIER

Le long des chemins du Jura

Pour sa prochaine manifestation, le club invite les intéressés à une projection des photographies de François Mercier, du Locle, sur le thème *Le long des chemins du Jura*. Bienvenue à toutes et à tous de Sonvilier et d'ailleurs, jeunes et moins jeunes. | *le comité des aînés*

Mardi 21 août, 14 h
Salle de paroisse, Sonvilier

ARBORICULTURE SONVILIER

Pique-nique

Comme chaque année, la Société d'arboriculture de Sonvilier a le plaisir d'inviter ses membres ainsi que leurs familles et amis à son pique-nique familial qui aura lieu le vendredi 17 août dès 19 h au stand de tir de Sonvilier.

Il s'agit d'une soirée grillades où chacun apportera son repas. Les boissons seront en vente sur place. Venez nombreux, l'ambiance est toujours fort sympathique. | *le comité*

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Restriction d'eau potable

Nous informons les citoyens du village que les restrictions mises en place pour l'utilisation d'eau sont en vigueur depuis le 30 juillet 2018.

Il est interdit

- d'arroser les gazons, pelouse et jardins
- de remplir les piscines, étangs
- de laver les véhicules, terrasses etc.
- de faire couler de l'eau excessivement pour l'usage quotidien

Ces interdictions ne sont pas applicables aux entreprises devant obligatoirement utiliser de l'eau pour la bonne marche de leur activité professionnelle. Nous les rendons toutefois attentives de l'utiliser avec parcimonie et d'en informer la commune.

Un avis de levée d'interdiction sera publié et apposé au panneau d'affichage de la Commune dès que le niveau des sources le permettra.

En cas d'infraction relative aux mesures précitées, le Conseil municipal peut, selon l'art. 54 du règlement de l'alimentation des eaux, amender les contrevenants jusqu'à un montant de 5000 francs.

Nous vous remercions de votre compréhension. | *cm*

AVIS MORTUAIRE

Elle a passé au milieu de nous, simple, souriante et bonne.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fût bon.

Ses enfants : Claude et Christianne Rohrer-Lovis
Denis et Anne-Christine Rohrer-Binggeli
Philippe Rohrer

Ses petits-enfants : Sandrine Rohrer et Gilles
Sylvie et Pierre Allemann
Michael et Sophie Rohrer
Maude et Sébastien Studer
Sophie Rohrer et Jorge

Ses arrière-petits-enfants : Robin et Cloé
Benjamin et Pauline

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marguerite Rohrer-Geiser

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, marraine, cousine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 90e année.

2606 Corgémont, le 12 juillet 2018
Home Oasis, Tramelan

Adresse de la famille : Claude Rohrer
Champs Fornats 7
2606 Corgémont

Selon le désir de la défunte, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En sa mémoire, la famille fera un don au personnel du home Oasis de Tramelan.

Cet avis tient lieu de faire-part

Avis mortuaires

DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

JURA BERNOIS TOURISME

Sorties d'observation de la faune sauvage

La nature et tous ses trésors vous attirent ? Vous souhaitez prendre le temps d'observer les animaux qui nous entourent ? Jura bernois Tourisme vous permet de vivre des sorties d'observations de la faune.

Plusieurs guides accompagnateurs en moyenne montagne proposent trois types de sorties d'avril à septembre. Ce sont donc 18 randonnées qui vont offrir la possibilité de tenter d'observer la faune sauvage. Eh oui, ces charmants animaux se laissent parfois désirer... En petits groupes, il sera alors possible d'aller à la rencontre de cette faune sauvage qui peuple l'arc jurassien. Accompagné de Valérie Chételat et de Cédric Simmen, Bastian Keckeis, Jean-Jacques Amstutz et Noé Thiel, tous guides diplômés, le public a l'occasion, durant de petites randonnées (moins de 8 km de marche), d'aller à la découverte des magnifiques paysages régionaux. Les guides sont multilingues. Certaines sorties sont ainsi réalisables en allemand ou en anglais.

Ces activités sont aussi réservables sur demande pour des groupes particuliers.

La thématique « Retour à la nature » s'inscrit totalement dans la communication de la destination touristique Jura & Trois-Lacs (J3L) puisque le thème nature est l'un des sept domaines stratégiques de J3L. Le Jura bernois et ses régions proches ont de nombreux atouts à faire valoir dans ce domaine.

Cette thématique va aussi permettre une mise en avant encore plus accrue du Parc régional Chasseral.

Les diverses informations se trouvent sur www.jurabernois.ch/fr/decouvertes/visites-guidees.3958.html

Ces sorties sont payantes et ont lieu par tous les temps. Il est possible de se rendre au lieu de rendez-vous sans réservation préalable. Si réservations souhaitées, elles sont à effectuer auprès de Jura bernois Tourisme par téléphone au 032 494 53 43 ou par email à l'adresse info@jurabernois.ch.

Castors

Mercredi 22 août de 19 h à 21 h et mercredi 26 septembre de 17 h 30 à 19 h 30 à Bienne

Rapaces

Samedis 25 août et 29 septembre de 8 h à 11 h à Moutier

Marmottes et chamois

Dimanches 26 août et 30 septembre de 8 h à 12 h aux Savagnières

L'horlogerie dévoile tous ses secrets

L'horlogerie de l'Arc jurassien a débuté il y a plus de quatre siècles. D'artisanat régional, elle a évolué en une activité industrielle de prestige, aujourd'hui mondialement reconnue. L'Arc jurassien a vu se développer de nombreux ateliers, manufactures et entreprises, offrant une large gamme de spécialisations dans ce secteur très varié. L'horlogerie fait rêver dans le monde entier grâce à ses produits alliant tradition et innovation. De nos jours, elle constitue un des piliers de l'économie suisse. La montre, source de passion, a plus d'un secret à vous livrer.

Avec l'offre Vivre l'horlogerie au CIP à Tramelan dans le Parc régional Chasseral, vous endossez la blouse de l'horloger le temps d'un atelier (1 ou ½ journée), et apprenez par vos propres gestes l'art de maîtriser le temps. Accompagné par des formateurs en horlogerie, dans des ateliers modernes et spacieux, votre objectif sera de faire battre le cœur d'une montre mécanique. Et si vos envies vous poussent à en savoir davantage, découvrez d'autres activités comme par exemple une balade historique dans le village de Tramelan.

La prochaine session aura lieu le samedi 18 août.

www.vivre-horlogerie.ch
Centre Interrégional de Perfectionnement :
032 486 07 49 ou
vivre.horlogerie@cip-tramelan.ch

Un service complet au cœur de votre région !

Prépresse

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite
- cartes de naissance, de mariage
- faire-parts de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches
- enveloppes, sachets
- jeux de formules
- brochures, livrets, blocs
- calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

Reproduction de tous documents noir/blanc
et couleurs à partir d'originaux
ou de fichiers informatiques (PDF),
de la carte de visite au format A3+

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Digger célèbre vingt ans et invite la population

La Fondation Digger fête ses vingt ans en organisant des visites guidées à dates fixes, la prochaine étant organisée demain.

Etablie à Tavannes, Digger produit des machines de déminage dont les composantes sont toutes issues de l'arc jurassien. Contrairement aux fabricants commerciaux, cette fondation permet aux pays qui n'en ont pas les moyens de déminer leurs terrains à un prix abordable après les conflits armés.

Depuis 2011, des visites guidées de l'exposition sont possibles mais uniquement sur réservation; les rendez-vous de cette année sont exceptionnels, profitez-en!

Le visiteur aura l'occasion de se déplacer dans une contrée à peine sortie d'une guerre pour rejoindre un camp de base de démineurs et l'une de ses missions sera d'acheminer de l'aide alimentaire à un village isolé en traversant un champ de mines... Les plus courageux auront même l'opportunité de rechercher une mine enfouie dans le gravier, tout en faisant attention à ne pas la faire exploser. Des informations seront données sur les mines et les autres engins explosifs, sur le travail des démineurs et sur les populations qui vivent sous cette menace. Une démonstration du fonctionnement d'une véritable machine de déminage est également au programme.

Une visite qui s'inscrit dans l'actualité et qui vaut définitivement le détour! Le verre de l'amitié sera offert dans la «cantine des démineurs». Prochaine visite guidée demain samedi (durée 1 h 30)!

Samedi 11 août, 10 h
Prochaines visites: 12 septembre, 13 octobre, 7 novembre
Visite pour groupe en tout temps sur demande à expo@digger.ch

10 000 francs pour le déminage

Belle surprise hier jeudi pour Digger DTR, la fondation tavannoise spécialisée dans les techniques de déminage: Beat Christen lui a remis un chèque de 10 000 francs exactement, issu du fonds spécial que gère sous sa houlette un comité chrétien.

La petite cérémonie marquant cette remise de don s'est déroulée après l'impression du présent journal, mais Beat Christen a bien voulu préalablement révéler le montant offert, que Digger ne connaissant pas encore...

Un engagement fort

Digger, on connaît. Régulièrement confrontée à des problèmes de trésorerie, cette fondation ne baisse pourtant jamais les bras et s'engage depuis deux décennies, sous la direction de Frédéric Guerne, un ingénieur de Courtelary, pour développer des techniques efficaces de déminage. Mieux, la fondation s'engage sans compter pour que ces techniques parviennent à leurs utilisateurs, les pays et les populations les plus touchées, dans des régions du monde où les enfants ne peuvent plus rallier l'école sans risquer de mourir ou d'être démembré par une mine antipersonnel, où la famine fait encore plus de dégâts parce que le terres arables, infestées de mines, doivent être abandonnées.

Discrétion et générosité

Le fonds géré par Beat Christen, de Langenthal, on connait moins. S'il privilégie la discrétion, cet universitaire retraité, engagé dans plusieurs églises chrétiennes, longtemps au service de l'œcuménisme au plus haut niveau de formation helvétique, et aujourd'hui toujours considéré comme le principal «lobbyiste de Dieu au Palais fédéral», cet homme infatigable souligne que ledit fonds a été créé suite à un don de 100 000 francs, que son auteur souhaitait voir utilisé pour des causes profondément humanitaires. Intitulé Au nom de Dieu tout puissant, ce fonds fait directement référence à la Constitution fédérale, à son préambule plus précisément.

«En clair, cet argent doit servir aux causes qui contribuent à reconstruire le royaume de Dieu sur terre», souligne Beat Christen. Ainsi ses gestionnaires, un petit comité emmené par notre interlocuteur, remettent-ils annuellement un montant de 10 000 à 20 000 francs à un récipiendaire sélectionné soigneusement. «Cette année, nous avons estimé que la fondation Digger œuvre parfaitement dans le sens donné par le donateur originel. Les terres minées ne sont plus utilisables, ni pour vivre, ni pour faire vivre leurs populations. Les rendre à nouveau vivables, cultivables, utilisables pour les transports, voilà bien une manière de rendre la Terre à l'humanité.»

Frédéric Guerne, directeur de Digger, a évidemment adressé de chaleureux remerciements au comité ad hoc, par l'entremise de son responsable Beat Christen, qui a été reçu à bras ouverts au sein de l'entreprise dont on lui a bien évidemment dévoilé tous les rouages, les projets et les difficultés. | *de*

Chant lyrique et musique de chambre dimanche au Temple

Des musiciens à la réputation internationale et des chanteurs de notre région se sont unis pour une série de concerts. Ils boucleront leur tournée au temple de Tramelan, ce dimanche à 17 h 30. Musique classique, belle et divertissante, sérieuse et détendue, c'est le défi que relèvent Oxybar, un duo lyrique, et l'Ensemble Galitzine.

Isabelle Gueissaz et Jacques Chételat, deux artistes qui interpréteront un répertoire entièrement nouveau avec l'Ensemble Galitzine.

Des musiciens de qualité

Les protagonistes du duo, Isabelle Gueissaz et Jacques Chételat sont également connus pour leur activité chorale, la première au piano, le second à la direction de nombreux chœurs dont Tram'La'Sol. Les musiciens de l'orchestre sont tous des premiers prix des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Lyon ou de Paris, et déploient des activités de soliste ou de chef dans le monde entier. Ils se réunissent régulièrement sous le nom d'Ensemble Galitzine pour pratiquer la musique de chambre. Deux violons, un alto, un violoncelle, une flûte, un hautbois, un cor, un piano, une soprano et une basse se sont mis en quête d'un répertoire commun possible.

Une création et des découvertes

Des trois siècles de musique explorés, il s'est dégagé un programme aux couleurs orchestrales très diverses. La cantate TWV 7:17 de G.-P. Telemann sur le Psaume 121 est une création; bien qu'il en existe une version enregistrée sur disque, elle n'a jamais été interprétée en public depuis trois siècles. Les chansons irlandaises, écossaises et galloises retravaillées par L. v. Beethoven sont une découverte surprenante. Elles sont presque inconnues, pourtant elles contiennent la force de la musique celtique alliée à l'élégance classique de Beethoven. Sept d'entre elles seront jouées. David Guerrier, trompettiste, corniste et violoniste de l'ensemble prêtera sa voix de ténor. Petits bijoux de la musique française, le Bestiaire de F. Poulenc et la Pavane opus 50 de G. Fauré seront interprétés dans une orchestration originale. J.-S. Bach et R. Strauss sont également inscrits au programme. L'Ensemble Galitzine, s'exprimera aussi hors du répertoire chanté et jouera un programme différent à chacun des concerts. Pour l'occurrence de Tramelan, il interprètera des œuvres de F. Kuhlau, R. Glière et J. Jongen.

Une événement rare pour les musiciens et le public

Galitzine organise chaque été des stages d'interprétation et de musique de chambre ponctués par plusieurs concerts dans le Haut-Doubs. Oxybar connait une notoriété grandissante en France voisine. La collaboration transfrontalière entre ces deux ensembles a été initiée par Jeanne-Marie Taillard de Goumois, personne très active dans la vie culturelle du Doubs. Pour Oxybar, c'est une opportunité exceptionnelle de jouer avec une telle formation, tout comme c'est une chance pour le public d'entendre un ensemble avec de tels solistes.

Le projet est soutenu par les offices de la culture des cantons de Berne et du Jura, la Conférence Trans-jurassienne, le Conseil du Jura bernois et la commune de Tramelan. La première étape de la tournée a eu lieu dimanche dernier, la seconde aura lieu demain, samedi, à 20 h 15 à Fontenais.

Temple de Tramelan, ce dimanche à 17 h 30

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

JOUEURS
VENDREDI 10 AOÛT, 18 H
DIMANCHE 12 AOÛT, 20 H 30
MARDI 14 AOÛT, 20 H 30

de Marie Monge, avec Tahar Rahim, Stacy Martin, Bruno Wolkowitch. Lorsqu'Ella rencontre Abel, sa vie bascule. Dans le sillage de cet amant insaisissable, la jeune fille va découvrir le Paris cosmopolite et souterrain des cercles de jeux, où adrénaline et argent règnent. D'abord un pari, leur histoire se transforme en une passion dévorante. En français. 16 ans. Durée 1 h 45.

DARKEST MINDS
VENDREDI 10 AOÛT, 20 H 30
SAMEDI 11 AOÛT, 21 H
DIMANCHE 12 AOÛT, 17 H

de Jennifer Yu Nelson, avec Amandla Stenberg, Gwendoline Christie. Alors que des adolescents se mettent à développer de dangereuses facultés, le gouvernement décide d'adopter des mesures radicales pour les emprisonner, les considérant comme une menace incontrôlable. Ruby, l'une des plus puissantes d'entre eux, parvient à s'échapper du camp où elle est retenue pour rejoindre un groupe de jeunes en fuite à la recherche d'un refuge. Rapidement, cette nouvelle «famille» réalise que fuir ne suffira pas dans un monde où les adultes au pouvoir les ont trahis. Ils devront mener une puissante rébellion, unissant leur pouvoir pour reprendre le contrôle de leur avenir. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 45.

L'ESPION QUI M'A LARGUÉE
VENDREDI 10 AOÛT, 22 H 30

de Susanna Fogel, avec Mila Kunis, Kate McKinnon, Justin Theroux. Audrey et Morgan, deux trentenaires vivant à Los Angeles, se retrouvent embarquées malgré elles dans une conspiration internationale lorsque l'ex-petit ami d'Audrey débarque dans son appartement poursuivi par une équipe d'assassins. Les deux jeunes femmes sont contraintes d'échapper à leurs poursuivants à travers toute l'Europe, tout en tentant de sauver le monde avec l'aide d'un agent au charme «so british». En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 1 h 57.

MAMMA MIA HERE WE GO AGAIN
SAMEDI 11 AOÛT, 18 H

reprise.

HÔTEL TRANSYLVANIE 3: DES VACANCES MONSTRUEUSES
DIMANCHE 12 AOÛT, 10 H

reprise.

MISSION IMPOSSIBLE – *FALLOUT*
LUNDI 13 AOÛT, 20 H 30

reprise.

PAPILLON
MERCREDI 15 AOÛT, 20 H 30
JEUDI 16 AOÛT, 20 H 30

de Michael Noer, avec Rami Malek, Charlie Hunnman, Eve Hewson. Paris 1930, Henri Charrière dit «Papillon», est condamné à la prison à vie pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Il est envoyé au bagne de Cayenne, en Guyane, où il y fera la connaissance de Louis Dega, un célèbre faussaire. Déterminé à s'évader, Papillon fera équipe avec Louis, pour trouver le moyen de s'échapper de cet enfer. En français. 12 ans. Durée 2 h 13.

AU ROYAL À TAVANNES

Vacances jusqu'au 21 août!

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Recherche garage d'urgence

Le Service social de Tramelan recherche urgemment un garage à louer à max. 80-100 francs, pour stocker des meubles. Merci de contacter le 032 486 99 40 ou l'adresse courriel service.social@tramelan.ch. | *le chancelier*

Taille des arbres, haies et buissons

L'Inspectorat de police rappelle que la végétation surplombant la chaussée ne doit pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons et des trottoirs. En outre, la végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public. Tous les riverains de routes cantonales, communales, ou privées affectées à l'usage commun sont tenus de tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année. L'Inspectorat de police se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire (032 486 99 30).

Déchets: respect des horaires

A la suite de différentes plaintes, le Conseil municipal rappelle aux citoyennes et aux citoyens de la localité les horaires de collecte des déchets aux différents points de récolte officiels («écopoints» aux Reussilles, Champ de Foire, rue du Pont et rue de la Trame):

Mes sacs-poubelle

Conteneurs semi-enterrés utilisables les jours ouvrables de 6 h à 20 h au moyen de sacs Celtor taxés (déchets sans sac officiel pas acceptés).

Mes «écopoints»

Les jours ouvrables entre 8 h et 20 h.

Ma déchetterie

Ouverte le lundi entre 13 h et 16 h et le mercredi entre 13 h et 18 h.

En dehors de ces heures, tout dépôt de déchets aux «écopoints» et dans les conteneurs semi-enterrés est interdit. Il est également interdit de déposer du matériel à l'entrée de la déchetterie lorsque ses portes sont fermées.

Merci de votre compréhension.

Contact: stt@tramelan.ch
032 486 99 50

Tarifs publicitaires 2018

Prix en CHF / TVA en sus

« Celui qui arrête de faire de la publicité
afin d'économiser de l'argent, peut tout aussi
bien arrêter sa montre afin de gagner du temps. »
Henri Ford

Feuille d'Avis du District de Courtelary

032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

Exemples de formats (tarif annonce)

Minimum (1 col.) 26 x 50 mm ou (2 col.) 55 x 25 mm
Maximum (10 col.) 290 x 420 mm (page complète)

Envoi de fichiers PDF (prêt à l'impression)
ou mise en page par nos soins

Délai : mercredi 9 heures

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)
55 mm x 45 mm x –.75
= **67.50** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)
55 mm x 70 mm x –.75 (+ 25.–)
= **130.-** + TVA

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)
55 mm x 70 mm x –.75
= **105.–** + TVA

Annonce en couleur

(4 colonnes)
114 mm x 150 mm x –.75 (+ 25.–)
= **475.–** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)
55 mm x 50 mm x –.75 (+ 25.–)
= **107.50** + TVA

Annonce en noir et blanc

Dimensions minimales
(2 colonnes) 55 mm x 25 mm x –.75
= **37.50** + TVA

Annonce en couleur

Dimensions minimales
(2 colonnes) 55 mm x 25 mm x –.75 (+ 25.–)
= **62.50** + TVA

Annonce en noir et blanc

(3 colonnes)
85 mm x 50 mm x –.75
= **112.50** + TVA

Annonce en couleur

(3 colonnes)
85 mm x 50 mm x –.75 (+ 25.–)
= **137.50** + TVA

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)
55 mm x 135 mm x –.75
= **202.75** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)
55 mm x 135 mm x –.75 (+ 25.–)
= **227.50** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)
55 mm x 80 mm x –.75 (+ 25.–)
= **145.–** + TVA

Annonce en couleur

(4 colonnes)
114 mm x 80 mm x –.75 (+ 25.–)
= **265.–** + TVA

Annonce en couleur

(10 colonnes)
290 mm x 50 mm x –.75 (+ 25.–)
= **400.–** + TVA

Notre Histoire en images avec

MEMOIRES D'ICI

Hier...

... et aujourd'hui

En 1987, une joyeuse baignade dans la Suze, au sud de Corgémont. En parallèle, un cliché pris à peu près du même endroit ; la vue de l'époque n'est plus possible aujourd'hui, les berges de la rivière étant fortement arborisées. On peut cependant constater à quel point le patrimoine bâti de la localité s'est étoffé ces trois dernières décennies.

Mémoires d'Ici, Fonds Oliver Wileczelek
photo Dominique Eggler

Brunch à succès

Le soleil a accompagné le traditionnel brunch du 1er Août organisé sous l'égide de l'Union suisse des paysans et des chambres d'agriculture cantonales, dont celle du Jura bernois pour la partie francophone du canton de Berne. Un très bel engagement des exploitations dans le Jura bernois, puisque sept d'entre elles se sont mises à disposition, un chiffre réjouissant pour une petite région telle que la nôtre. Environ 1700 personnes ont trouvé place et déguste les produits régionaux habituels.

AGENDA

EXPOSITIONS

- Saint-Imier, La Roseraie, photos de Jérémie Perret, quotidiennement 9h-19h
- Saint-Imier, jardins de La Roseraie, quotidiennement, *Repos sur l'herbe*
- Mont-Soleil, exposition de photographies en plein air, jusqu'au 26 août

SAMEDI 11 AOÛT

- Tavannes, visites guidés de la Fondation Digger pour ses 20 ans, 10h

DIMANCHE 12 AOÛT

- Tramelan, église réformée, 17h30, L'Ensemble Galitzine, orchestre de chambre – 7 musiciens, entrée 20 fr., enfant gratuit
- Tramelan, église réformée, 17h30, Oxybar – Duo Lyrique, Isabelle Gueissaz et Jacques Chételat, entrée 20 fr., enfant gratuit

MERCREDI 15 AOÛT

- Tramelan, piscine, 14h-17h, animation pour les 6-20 ans, gratuit, par l'AJR
- Tramelan, délai d'inscription pour l'atelier *En chemin vers les contes,* 032 486 06 70, media@cip-tramelan.ch

VENDREDI 17 AOÛT

- Saint-Imier, Taverne d'Espace Noir, Jakino, au chapeau

DIMANCHE 19 AOÛT

- Cormoret, Les Bains, 11h, filets de perche. Société des pêcheurs de Saint-Imier et environs
- Cormoret, préau de l'école, 9h-18h, vide-grenier, Cormoatlas. Inscription jusqu'au 12 août, Philippe Gafner, 032 944 13 19, ph.gafner@bluewin.ch

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

- Ancien stand de tir de Vauffelin, petit déjeuner en plein air & pique-nique canadien. Nul bar ailleurs.

SÉCURITÉ DES 15-17 ANS DANS LE TRAFIC ROUTIER

Adolescents particulièrement en danger à moto ou en voiture

Les adolescents sont régulièrement impliqués dans des accidents, qu'ils circulent à moto ou en compagnie d'un jeune conducteur en voiture. Le bpa – Bureau de prévention des accidents indique dans son nouveau dossier de sécurité où se situent les besoins en matière de prévention routière pour les adolescents.

En moyenne 4,6 adolescents entre 15 et 17 ans perdent la vie sur les routes suisses par année. Environ 180 blessés graves et 900 blessés légers sont également dénombrés chaque année. Cela représente annuellement 70 blessés graves et 1,8 tué pour 100 000 adolescents. En comparaison européenne, notre pays enregistre la moyenne du nombre de tués la plus basse. Le nouveau dossier de sécurité du bpa indique cependant que les adolescents – par rapport aux autres tranches d'âge – présentent un risque particulièrement élevé de subir des blessures graves voire mortelles. Ce risque arrive en deuxième position après celui des 18-24 ans.

A leur âge, les adolescents possèdent la majorité des compétences physiques et mentales leur permettant de prendre part au trafic routier en toute sécurité. Des facteurs de risque spécifiques à l'adolescence sont toutefois à escompter en raison du développement psychique et social à cet âge. Ils induisent un surrisque d'accident de la route lorsqu'ils vont de pair avec l'accès à des véhicules à moteur. Parmi ces facteurs de risque on compte la propension au risque, l'augmentation de l'influence des pairs et la possibilité d'obtenir de l'alcool à partir de 16 ans.

Risque principal : la moto

Les adolescents à moto présentent l'accidentalité la plus élevée : chaque année, en moyenne 420 conducteurs ou passagers de motocycle, soit 162 pour 100 000 adolescents, subissent des blessures. En effet, il est aujourd'hui possible de chevaucher des motos d'une cylindrée maximale de 50 cm^3 avec un permis de la catégorie A1 dès l'âge de 16 ans.

L'âge minimum pour la conduite d'un motocycle fait actuellement l'objet de discussions en Suisse puisque l'Union européenne a adapté ce point. La proposition actuelle offrirait la possibilité de conduire une moto d'une cylindrée maximale de 125 cm^3 dès 16 ans. Le bpa conseille cependant de maintenir cet âge limite à 18 ans afin de prendre en considération le risque d'accident des adolescents. Jusqu'à 18 ans, ceux-ci ne devraient ainsi pouvoir conduire que des motocycles roulant à 45 km/h au maximum, ce qui correspond aux critères du permis de la catégorie AM en vigueur dans l'UE.

Souvent en route avec des nouveaux conducteurs

Les adolescents sont également régulièrement blessés ou tués (en moyenne 191 cas par année) alors qu'ils sont passagers de voitures accidentées. Le fait que leurs amis plus âgés aient déjà le droit de conduire des voitures a pour conséquence d'augmenter le risque d'accident des 15-17 ans.

Des contrôles de police réguliers – particulièrement durant les nuits de fin de semaine – pourraient motiver les jeunes conducteurs et leurs passagers adolescents à respecter les règles de sécurité telles que le port de la ceinture sur les sièges arrière, la conduite en n'étant pas sous l'influence de stupéfiants ainsi que l'adoption d'une vitesse adaptée. Il serait de plus judicieux d'équiper les nouveaux véhicules de systèmes d'assistance au freinage d'urgence.

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

PHARMACIEPLUS DU VALLON
SAINT-IMIER
Sa 11 août: 13h30-16h, 19h-19h30
Di 12 août: 11h-12h, 19h-19h30
Fériés: selon horaire du dimanche
032 942 86 86

SCHNEEBERGER TRAMELAN
24h sur 24: du vendredi 10 août à 18h30 au vendredi 17 août à 18h30
Di et fériés: 11h-12h, 19h15-19h30
032 487 42 48

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24
0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24
0900 93 55 55

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER, aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95, 032 941 41 21
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL
SAINT-IMIER, rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
SAINT-IMIER, rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER, rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
Baptiste-Savoye 21

Fermé jusqu'au 13 août
Mardi et jeudi: 15h15-18h30
Mercredi: 14h-18h30
Vendredi: 15h15-18h30
ANIMATIONS MOBILES
Jusqu'au 17 août
Lundi à vendredi: piscine extérieure sauf en cas de pluie.

espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch

BIBLIOBUS UPJ
www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 4 septembre: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 8 septembre: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 21 août: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 21 août: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 24 août: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 24 août: 16h-17h

SONCEBOZ commune
Mardi 28 août: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 24 août: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Fermé pendant les vacances scolaires
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Fermé jusqu'au 21 août
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Fermé jusqu'à aujourd'hui
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6
Jeudi: 9h-11h et 14h-18h
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliothèque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Fermé jusqu'au 20 août
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE, BISTROT ET SHOP
Mardi-dimanche: 10h-18h30
Lundi, durant les périodes de vacances régionales et jours fériés: 10h-18h30

Fermetures annuelles
25 et 26 décembre
1er et 2 janvier
deux semaines en janvier

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT salle des sport

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h30-9h20
Gym Seniors: mercredi 9h25-10h15
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Alors, l'expérience vous tente? N'hésitez pas, venez nous rejoindre à la salle des sports.

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h

Fermeture
Pendant toutes les vacances scolaires

Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

MUSÉE D'HISTOIRE ET HISTOIRE NATURELLE
SONVILIER, collège
Entrée libre sur rendez-vous.
032 941 11 20, adm.sonvilier@bluewin.ch

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Fermé jusqu'en 2019 pour travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54, musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS!
Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres
Prise en charge gratuite à votre domicile
les mercredis entre 17h et 18h
(Hormis les frigos, congélateurs et TV à tube)
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIER, Sur le Pont
Lundi à dimanche, août: 9h-20h
septembre: 9h-19h
032 941 28 42

PISCINE DU CHÂTEAU
TRAMELAN
Chemin du Château 30
Lundi à dimanche jusqu'au 9 septembre: 9h-20h
Caisse: 032 487 59 50
Buvette: 032 487 59 26

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 11 au 12 août, gardiennage assuré par Nicolas Mermod et Philippe Vuillaume. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer. Pour «réserver» le chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Fermé le jeudi 30 août
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Ma-je: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mardi: 9h30-11h45
Me: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi: 10h-12h
Mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Fermé jusqu'à aujourd'hui
Lundi-mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Village 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (jusqu'à 19h lors de la permanence du maire)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6
Case postale 41
2534 Orvin
032 358 01 80
Fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Fermé jusqu'au 12 août
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
Case postale 301
2610 Saint-Imier
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

Réclame

F. VORPE
POMPES FUNÈBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille – Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

SONCEBOZ
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
Case postale 47
2605 Sonceboz-Sombeval
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

- Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
- Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Délai utile
LUNDI SOIR

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens, Coraline Bolle et Claudia Lopes

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

Heures d'ouverture
Lundi-jeudi: 7h30-12h, 13h30-17h
Vendredi: 7h30-12h

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédac. et annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Première Equipe : le FCC retrouve la compétition

Après trois semaines de vacances, le FCC a repris les entrainements le 26 juillet. Des entrainements spécifiques de type militaire sont organisés jusqu'à mi-août à raison d'une rencontre par semaine. Sortir de sa zone de confort et souder l'esprit d'équipe sont deux éléments importants que Marco Torreggiani voulait mettre en place avant de commencer dans cette nouvelle catégorie de jeu. Il faudra en effet apprendre à être dominé et à perdre, deux sentiments que le FCC ne connait plus depuis quelques temps, du moins plus sur de longues périodes.

Sous un soleil de plomb, le groupe travaille d'arrache-pied pour se donner les moyens d'offrir plus qu'une résistance à ses futurs adversaires.

Niveau contingent, Jérémie Greub retourne à la Suze et Nicolas Magri arrête pour le moment. Le FCC note deux arrivées : celle de Jonathan Richard du FC Saint-Imier et celle de Jonas Schönenberg du FC TT. Un gardien est encore recherché ainsi qu'un attaquant de pointe. Le contingent actuel est de vingt-deux joueurs. Le championnat sera relevé mais intéressant, en effet, il y a quatre promus. Par contre, ce tour d'automne commence par la réception des deux cadors de la ligue à savoir le FC Bévilard et le FC Moutier. Certains diront que c'est bien de commencer par le plus difficile (comme cela c'est fait) et d'autres diront que quoi qu'il arrive, il ne faudra pas tirer de conclusion après ces deux matchs. Les rencontres commencent à onze contre onze et à zéro partout. On l'a vu à la dernière coupe du monde, les surprises, il y en a toujours et rien n'est joué avant.

La première échéance officielle aura lieu demain 11 août avec la venue de la très bonne équipe du FC Tavannes-Tramelan qui se rendra à la Praye pour le premier des trois matchs de coupe. Le FCC profitera de ces matchs pour affiner des détails. Certaines personnes seront encore en vacances et on comptera quelques absents.

Samedi 11 août
16 h 30 : FCC – FC Tavannes-Tramelan

TENNIS CLUB VILLERET

Tournoi Open de la Tête de Moine AOP

Du 2 au 8 juillet, 33 joueurs se sont affrontés sur les courts du TC Villeret pour le traditionnel tournoi open du club local. La météo favorable a permis le déroulement d'une cinquantaine de matchs, sans ajournement, sans blessures graves à déplorer et dans un état d'esprit de fair-play qui mérite d'être relevé. La tombola a, comme de coutume, récompensé tous les joueurs ayant participé, et le hasard a voulu que le vainqueur de la catégorie homme reparte avec le plus beau prix, une magnifique montre messieurs généreusement offerte par la Compagnie des Montres Longines, fidèle sponsor du tournoi.

Cette année, outre un tableau dames licenciées R5-R9 et un tableau messieurs licenciés R5-R9, une nouvelle catégorie a vu se confronter des joueurs non licenciés et qui participaient pour la première fois à un tournoi de tennis. La bonne humeur a régné toute la semaine et la traditionnelle raclette a permis à tout un chacun d'échanger lors de la soirée du samedi.

Le TC Villeret remercie ses sponsors et annonceurs grâce auxquels ce tournoi perdure depuis de nombreuses années et donne rendez-vous aux joueurs et aux spectateurs en 2019.

Dames
A.-M. Rüfenacht bat A.-G. Biasotto _ 6-2 w.o.

Messieurs
V. Pilloud bat A. Houriet _____ 7-5/6-4

Non-licenciés
T. Kiener bat R. Beer

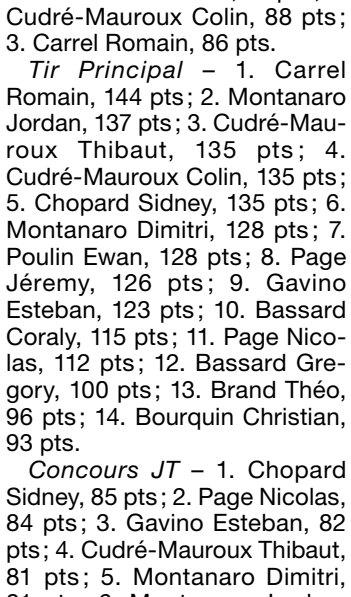

Dames

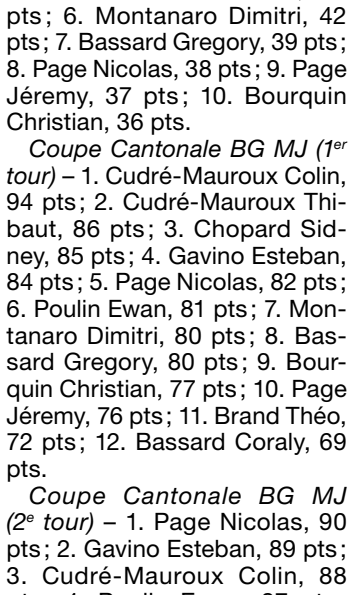

Messieurs

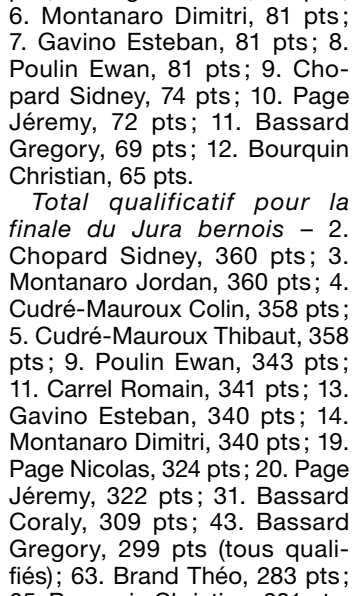

Non licenciés

FSG PÉRY

Fête nationale 2018

Le jeu aura eu la part belle lors de l'édition 2018 de la fête nationale. En effet, nous avons eu l'occasion d'assister ou de participer à des jeux … de cartes, de piscine, de boules, de mots, de jambes ou encore musicaux.

La journée a débuté par un jass auquel ont pris part une bonne vingtaine de joueurs. Les réjouissances se sont poursuivies avec un apéritif offert à toutes les personnes présentes pour l'inauguration des bandes de la patinoire, puis, sur le coup de midi, avec un concert de l'Ensemble d'Accordéons. Durant l'après-midi le tournoi de pétanque a enregistré un nouveau record de participation et une petite ondée est arrivée à point nommé pour rafraîchir les joueurs.

En début de soirée, les Crazy Vecchios ont pris le relais, entrecoupés par l'allocution officielle et les sonneurs de cloche.

Après avoir dégusté une grillade, des filets de perche, une crêpe ou une soupe, les plus grands sont allés visiter le désormais fameux bar du clou, tandis que les enfants se voyaient offrir un lampion en vue du toujours très attendu cortège.

Ne manquait, pour compléter ce copieux programme, plus qu'un volontaire pour interpréter l'hymne national. André s'y est collé avec maestria et il a été magistralement accompagné au lancer de drapeau par Alain qui a incontestablement hérité du talent de son champion suisse de père.

La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit avec DJ Kikou qui disposait d'une arme redoutable pour réveiller les corps et les esprits fatigués : une piscine !

Un grand merci à tous les animateurs de cette mémorable édition, à tous les bénévoles, à tous les donateurs et bien évidemment à vous tous qui avez répondu « présent » en si grand nombre. | *FSG Péry, avec le soutien du Moto-Club Péry-AMCP*

ARMES-RÉUNIES COURTELARY

Jeunes tireurs

Cette année, notre section forme quinze jeunes tireurs. Les résultats sont très prometteurs.

Nos félicitations s'adressent particulièrement à Nicolas Page qui a remporté la première place au tir concours à Saint-Imier en catégorie jeunesse. Deux de nos groupes participeront à la finale cantonale le samedi 18 août à Köniz. En ce qui concerne la finale du Jura bernois, notre section aura trois groupes de qualifiés et douze en individuels. A noter que dix de nos JT figurent dans les vingt premiers du Jura bernois, c'est tout simplement fantastique ! Bravo à tous pour vos bons résultats et merci aux moniteurs pour l'encadrement. Nous souhaitons plein de succès à nos jeunes pour les futures finales. | *cc-m*

1er jour de tir (cours JJ à JT2) – 1. Cudré-Mauroux Thibaut, 64 points ; 2. Montanaro Dimitri, 63 pts ; 3. Gavino Esteban, 60 pts ; 4. Brand Théo 59, pts ; 5. Page Nicolas 55, pts ; 6. Page Jéremy 54, pts ; 7. Bassard Gregory 53, pts ; 8. Soldati Maxime 52, pts ; 9. Poulin Ewan 52, pts ; 10. Bourquin Christian, 41 pts ; 11. Bassard Coraly, 19 pts.

1er jour de tir (cours JT 3 à 5) – 1. Cudré-Mauroux Colin, 87 pts ; 2. Montanaro Jordan, 84 pts ; 3. Carrel Romain, 78 pts.

2e jour de tir (cours JJ à JT2) – 1. Montanaro Dimitri, 38 pts ; 2. Cudré-Mauroux Thibaut, 37 pts ; 3. Page Jéremy, 37 pts ; 4. Poulin Ewan, 36 pts ; 5. Gavino Esteban, 35 pts ; 6. Bassard Gregory, 32 pts ; 7. Soldati Maxime, 30 pts ; 8. Page Nicolas, 26 pts ; 9. Brand Théo, 25 pts ; 10. Bassard Coraly, 23 pts ; 11. Bourquin Christian, 18 pts.

2e jour de tir (cours JT 3 à 5) – 1. Carrel Romain, 31 pts ; 2. Cudré-Mauroux Colin, 31 pts ; 3. Montanaro Jordan, 29 pts.

3e jour de tir (cours JJ à JT2) – 1. Montanaro Dimitri, 65 pts ; 2. Brand Théo, 59 pts ; 3. Gavino Esteban, 58 4. Poulin Ewan, 58 pts ; 5. Page Jéremy, 57 pts ; 6. Bassard Gregory, 54 pts ; 7. Cudré-Mauroux Thibaut, 53 pts ; 8. Bourquin Christian, 52 pts ; 9. Page Nicolas, 50 pts ; 10. Bassard Coraly, 48 pts.

3e jour de tir (cours JT 3 à 5) – Cudré-Mauroux Colin, 88 pts ; 2. Montanaro Jordan, 85 pts ; 3. Carrel Romain, 82 pts.

4e jour de tir (cours JJ à JT2) – 1. Bourquin Christian, 87 pts ; 2. Cudré-Mauroux Thibaut, 82 pts ; 3. Page Jéremy, 82 pts ; 4. Poulin Ewan, 78 pts ; 5. Brand Théo, 77 pts ; 6. Montanaro Dimitri, 73 pts ; 7. Gavino Esteban, 73 pts ; 8. Page Nicolas, 72 pts ; 9. Bassard Gregory, 67 pts ; 10. Bassard Coraly, 66 pts.

4e jour de tir (cours JT 3 à 5) – 1. Montanaro Jordan, 94 pts ; 2. Cudré-Mauroux Colin, 88 pts ; 3. Carrel Romain, 86 pts.

Tir Principal – 1. Carrel Romain, 144 pts ; 2. Montanaro Jordan, 137 pts ; 3. Cudré-Mauroux Thibaut, 135 pts ; 4. Cudré-Mauroux Colin, 135 pts ; 5. Chopard Sidney, 135 pts ; 6. Montanaro Dimitri, 128 pts ; 7. Poulin Ewan, 128 pts ; 8. Page Jéremy, 126 pts ; 9. Gavino Esteban, 123 pts ; 10. Bassard Coraly, 115 pts ; 11. Page Nicolas, 112 pts ; 12. Bassard Gregory, 100 pts ; 13. Brand Théo, 96 pts ; 14. Bourquin Christian, 93 pts.

Concours JT – 1. Chopard Sidney, 85 pts ; 2. Page Nicolas, 84 pts ; 3. Gavino Esteban, 82 pts ; 4. Cudré-Mauroux Thibaut, 81 pts ; 5. Montanaro Dimitri, 81 pts ; 6. Montanaro Jordan, 81 pts ; 7. Bassard Gregory, 80 pts ; 8. Cudré-Mauroux Colin, 80 pts ; 9. Poulin Ewan, 79 pts ; 10. Carrel Romain, 74 pts ; 11. Bourquin Christian, 74 pts ; 12. Page Jeremy, 73 pts ; 13. Bassard Coraly, 71 pts ; 14. Brand Théo, 71 pts.

Championnat de Groupe AJBST – 1. Cudré-Mauroux Thibaut, 49 pts ; 2. Gavino Esteban, 48 pts ; 3. Chopard Sidney, 46 pts ; 4. Bassard Coraly, 44 pts ; 5. Cudré-Mauroux Colin, 44 pts ; 6. Montanaro Dimitri, 42 pts ; 7. Bassard Gregory, 39 pts ; 8. Page Nicolas, 38 pts ; 9. Page Jéremy, 37 pts ; 10. Bourquin Christian, 36 pts.

Coupe Cantonale BG MJ (1er tour) – 1. Cudré-Mauroux Colin, 94 pts ; 2. Cudré-Mauroux Thibaut, 86 pts ; 3. Chopard Sidney, 85 pts ; 4. Gavino Esteban, 84 pts ; 5. Page Nicolas, 82 pts ; 6. Poulin Ewan, 81 pts ; 7. Montanaro Dimitri, 80 pts ; 8. Bassard Gregory, 80 pts ; 9. Bourquin Christian, 77 pts ; 10. Page Jéremy, 76 pts ; 11. Brand Théo, 72 pts ; 12. Bassard Coraly, 69 pts.

Coupe Cantonale BG MJ (2e tour) – 1. Page Nicolas, 90 pts ; 2. Gavino Esteban, 89 pts ; 3. Cudré-Mauroux Colin, 88 pts ; 4. Poulin Ewan, 87 pts ; 5. Chopard Sidney, 86 pts ; 6. Cudré-Mauroux Thibaut, 84 pts ; 7. Montanaro Dimitri, 80 pts ; 8. Bassard Gregory, 78 pts ; 9. Bassard Coraly, 75 pts ; 10. Bourquin Christian, 75 pts ; 11. Page Jéremy, 74 pts ; 12. Brand Théo, 67 pts.

Coupe Cantonale BG MJ (3e tour) – 1. Cudré-Mauroux Colin, 94 pts ; 2. Brand Théo, 92 pts ; 3. Cudré-Mauroux Thibaut, 89 pts ; 4. Bassard Coraly, 86 pts ; 5. Page Nicolas, 83 pts ; 6. Montanaro Dimitri, 81 pts ; 7. Gavino Esteban, 81 pts ; 8. Poulin Ewan, 81 pts ; 9. Chopard Sidney, 74 pts ; 10. Page Jéremy, 72 pts ; 11. Bassard Gregory, 69 pts ; 12. Bourquin Christian, 65 pts.

Total qualificatif pour la finale du Jura bernois – 2. Chopard Sidney, 360 pts ; 3. Montanaro Jordan, 360 pts ; 4. Cudré-Mauroux Colin, 358 pts ; 5. Cudré-Mauroux Thibaut, 358 pts ; 9. Poulin Ewan, 343 pts ; 11. Carrel Romain, 341 pts ; 13. Gavino Esteban, 340 pts ; 14. Montanaro Dimitri, 340 pts ; 19. Page Nicolas, 324 pts ; 20. Page Jéremy, 322 pts ; 31. Bassard Coraly, 309 pts ; 43. Bassard Gregory, 299 pts (tous qualifiés) ; 63. Brand Théo, 283 pts ; 65. Bourquin Christian, 281 pts.

PRO SENECTUTE

032 886 83 80

Séjour en cabane : glacier du Trift

Quand le climat se réchauffe, les glaciers fondent et certains, comme le glacier du Trift, particulièrement vite. Il y a quelques années, un pont suspendu a été aménagé. Passez la nuit dans la cabane Windegg à deux pas de ce célèbre pont.

Du 14 au 15 août

Vendredi 10 août 2018 Nº 28

Editeur, administration et régie des annonces

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
2608 Courtelary
032 944 17 56, FAC: 032 944 17 56
info@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
Rédac.: 90 ct. le mm par colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm par colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Délais de remise des publications
Mardi 12 h

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Messieurs Philippe Baumann, Route Principale 56a, 2533 Evilard et Fabien Liechti, Aengistrasse 19, 4704 Niederbipp.
Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de La Promenade 22, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelles Nos 75, 134, 229, 230, 967, 1083 et 1090, au lieu-dit: «rue des Fléoles», commune de Corgémont.
Projet: viabilisation d'une zone d'habitation comprenant une route de desserte, des collecteurs d'évacuation des eaux mélangées et des eaux claires, l'alimentation en eau potable, l'éclairage public, les conduites des services et la création d'un bassin de rétention.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: H2 et route.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 septembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 août 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Cormoret

Avis de construction

Requérants: M. et Mme Julien Py et Rachel Favaretto, Vieille-Route 18, 2612 Cormoret.
Propriétaire foncier: M. Gérard Py, Les Frasses 10, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Projet: construction d'une maison familiale en ossature bois.
Emplacement: parcelle No 2, Route Principale, zone M 2.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: façades en bardage sapin couleur naturelle, construction portante en bois. Toit à deux pans 40° couvert de tuiles en terre-cuite de couleur naturelle.
Evacuation des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 10 septembre 2018 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 10 août 2018

Le Conseil municipal

Cortébert

COMMUNE MUNICIPALE

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 18 juin 2018

Conformément à l'article 67 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 18 juin dernier est affiché au panneau d'affichage officiel et à disposition 30 jours dès la présente publication au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet.

Durant ce délai, une opposition contre celui-ci peut être formée par écrit auprès du Conseil municipal.

Cortébert, le 10 août 2018

Le Conseil municipal

Mont-Tramelan

Cadastre RDPPF

Quiconque possède des terres en Suisse ne peut pas les utiliser à sa guise. Le cadre réglementaire mis en place par le législateur et les autorités doit en effet toujours être respecté. Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) dresse l'inventaire des principales restrictions applicables aux immeubles conformément aux dispositions légales et aux actes édictés par les autorités (p. ex. zones à bâtir). Il complète ainsi le registre foncier, qui fait état des restrictions de droit privé. Le cadastre RDPPF permet par conséquent de représenter les restrictions à la propriété foncière de manière centralisée, officielle et fiable.
L'objectif est d'établir d'ici à 2019 un système d'information à l'échelle de la Suisse.

Depuis début 2016, 11 des 18 thèmes du cadastre RDPPF sont consultables en ligne pour l'intégralité des communes du canton de Berne. L'introduction des thèmes spécifiques aux communes (p. ex. aménagement du territoire, limites de la forêt) est soumise à une procédure par étapes. Depuis le 28 juin 2018, la commune de Mont-Tramelan est intégrée dans le cadastre RDPPF.

Le cadastre RDPPF peut être consulté sur le géoportail du canton de Berne sous la forme d'une carte interactive. Il est en outre possible d'établir au format PDF un extrait par parcelle comprenant les dispositions légales correspondantes.

Mont-Tramelan, le 16 juillet 2018

Administration communale

Orvin

Avis de construction

Requérant: Swisscom AG, Aarbergstrasse 170a, 2501 Bienne.
Auteur du projet: Haldemann Planer AG, Bollstrasse 61, 3076 Worb.
Propriétaires fonciers: Commune bourgeoise d'Orvin (No 1717) + Football Club Orvin (No 2249).
Projet: tirage d'une conduite pour la fibre optique avec installation de chambres au lieu-dit «Jorat» sur les parcelles Nos 1717 et 2249, en zone agricole, ban d'Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Protection des eaux: zone de protection des eaux souterraines S2 et S3.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 10 septembre 2018 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 10 août 2018

Secrétariat municipal

Dépôt public

du procès-verbal de l'Assemblée municipale d'Orvin du 18 juin 2018

Conformément à l'article 65 du règlement d'organisation de la commune d'Orvin, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 18 juin 2018 est déposé publiquement du 10 août au 10 septembre 2018 à l'administration municipale.

Ce procès-verbal peut être consulté à l'administration municipale durant les heures d'ouverture des guichets.

Pendant le dépôt public, des oppositions peuvent être formées par écrit contre le contenu du procès-verbal auprès du Conseil municipal.

Le Conseil municipal

Péry-La Heutte

Avis de construction

Requérants: Mme et M. Chantal et Edmond Evalet, Grand'Rue 3, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Mme et M. Chantal et Edmond Evalet, Grand'Rue 3, 2603 Péry.
Auteur du projet: Loriol Concept Sàrl, M. Pascal Loriol, rue du Cairli 13, 2603 Péry.
Projet de construction: aménagement des combles, pose de 3 lucarnes côté Nord et 2 lucarnes côté Sud. Remplacement couverture du toit. Grand'Rue 3, 2603 Péry, parcelle No 230, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: fondations existantes. Construction portante et façade en béton et briques existantes. Aménagement des combles en 2 duplex de 3 chambres. Remplacement de la couverture du toit en Eternit par des tuiles en terre cuite de couleur brune.
Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 10 août 2018 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 13 juillet 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Mettler Maschinencenter AG, Zürichstrasse 1, 2504 Bienne.
Propriétaire foncier: M. Peter Mettler, Zürichstrasse 1, 2504 Bienne.
Auteur du projet: M. Peter Mettler, Zürichstrasse 1, 2504 Bienne.
Projet de construction: installation d'une step. Chemin de la Scierie 10 à La Heutte, sur parcelle No 277. Hors zone.
Dimensions: selon les plans déposés.
Genre de construction: step de type Klärofix.
Protection des eaux / eaux usées: raccordement sur conduites existantes.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 12 août 2018 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 13 juillet 2018

Le Conseil municipal

Renan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Monsieur Cédric Schärz, Droit des Convers 44, 2616 Renan BE.
Auteur du projet: Deltaplan Carrel Sàrl, Route du Centre 4, 1720 Corminbœuf.
Emplacement: parcelle No 348, au lieu-dit: «Le Plan 33e», commune de Renan.
Projet: construction d'une stabulation libre pour vaches laitières avec 2 séchoirs, pose de deux silos, aménagement d'un nouvel accès et d'une place en gravier et création d'une aire de dépression sèche.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT, 80 LR et 101 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 août 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 juillet 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante: Florence Monnerat, Grand-Rue 11, 2616 Renan.
Auteur du projet: Florence Monnerat, Grand-Rue 11, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle No 128, Grand-Rue 27, 2616 Renan.
Descriptif du projet: rénovation intérieure des locaux des rez inférieurs et supérieurs. Division des locaux du rez supérieur en 2 appartements. Création d'un balcon en bois au sud et remplacement des fenêtres.
Dimension du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: centre C.
Dépôt public: 13 juillet au 13 août 2018.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 13 juillet 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Laetitia Sauser, Grand-Rue 12, 2616 Renan.
Auteur du projet: Laetitia Sauser, Grand-Rue 12, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle No 74, Grand-Rue 12, 2616 Renan.
Descriptif du projet: suppression des radiateurs électriques à accumulation pour installer un chauffage central à pellets sur bâtiment digne de protection, objet C.
Dimension du projet: selon plans déposés
Zone d'affectation et de construction: centre C.
Dépôt public: 13 juillet au 13 août 2018.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 13 juillet 2018

Le Conseil municipal

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Romont

Avis de construction

Modification du permis de construire
Nº 18-2017 accordé le 13 mars 2018

Requérant: Yohann Schenk, Ritterweg 8, 2502 Bienne.
Auteur du projet: idem requérant.
Emplacement: parcelle Nº 1032, au lieu-dit: rue du Quart Derrière 13a, commune de Romont, Zone H2.
Projet accordé: construction d'un immeuble comprenant deux appartements superposés ainsi qu'un sous-sol contenant un local technique et un parking.
Modifications: augmentation de la hauteur de la porte du garage droite sur façade Nord, passant de 220 cm à 275 cm.
Réduction de la hauteur des fenêtres sur les façades est et ouest, passant de 180 cm à 120 cm.
Dérogation: art. 43 RC.
Dimensions: longueur: 19,9 m; largeur: 8 m; hauteur 8 m.
Matériaux et toiture: étayage et parois: béton et briques. Façades: béton porteur, couleur selon formule béton choisi.
Toit à 2 pans, incliné à 20º et 22º, tuiles de couleur grises.
Modifications: changement de la couleur et de l'aspect de la façade et du toit. Façades en lamelle de bois gris-blanc et tuiles en alu anthracite.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, uniquement contre les modifications, faites par écrit et dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 10 août 2018

Le Conseil municipal

Saint-Imier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Mme Lara et M. Bekim Ljoki, Alouette 8, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle Nº 130, au lieu-dit: «rue Docteur Schwab 11», commune de Saint-Imier.
Projet: rénovation et réaménagement des locaux du restaurant «Erguel» et des appartements existants, remplacement du chauffage, remplacement de toutes les fenêtres par des nouvelles en bois de même apparence.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: M1 et C4b.
Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 août 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 juillet 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Longines Compagnie des montres Francillon SA, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Etienne Chavanne SA, Bellevue 2 a, 2832 Rebeuvelier.
Adresse du projet: BF 28, Les Longines 7, 8 et 13, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments L7, L8 et L13, création d'un local technique sur la toiture L13, réfection des façades nord et sud du bâtiment L13 et ajout de stores extérieurs en façade nord.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: A2.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégés: –
Dépôt public: du 13 juillet au 13 août 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 juillet 2018

Le chef du service d'urbanisme:
Nicolas Vuilleumier

Sauge

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne.
Auteur du projet: Real Sport SA, Monsieur Gaël Surdez, Chemin de Combernesse 9, 1728 Rossens.
Emplacement: parcelle Nº 8, au lieu-dit: «Chemin de l'Ecole 6», 2535 Frinvillier, commune de Sauge.
Projet: réfection de la place de jeux de l'école avec un nouveau tartan multicolore, de nouveaux jeux et des barrières en acier galvanisé gris de 2.10 m de haut.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: UP4.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 septembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 août 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants: Françoise Etienne-Zbinden et Patrick Zbinden, rue des Alpes 71, 2502 Bienne.
Auteur du projet: Siegrist Theubet Architectes Sàrl, rue de l'Eau 42, 2502 Bienne.
Propriétaires fonciers: Françoise Etienne-Zbinden et Patrick Zbinden, rue des Alpes 71, 2502 Bienne.
Projet: isolation des façades, démolition de la cheminée, modification des fenêtres, pose de fenêtres de toit et de panneaux solaires sis sur parcelle Nº 980, au lieu-dit «Les Rouges 157», Plagne, hors zone.
Dérogation requise: art. 24c de la LAT.
Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Plagne, le 16 juillet 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Office des immeubles et des constructions, Reiterstrasse 11, 3011 Berne.
Auteur du projet: Bernhard Gerster, Automobilingenieur, Route Principale 127, 2537 Vauffelin.
Projet: installation de dynamomètres dans les bâtiments de laboratoire existants sis sur parcelle Nº 386, Route Principale 127, Vauffelin, ZPO 5.
Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Plagne, le 23 juillet 2018

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval

Avis de construction

Requérant: Monsieur et Madame Sigg Daniel et Corinne, rue Neuve 8 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Monsieur et Madame Sigg Daniel et Corinne, rue Neuve 8 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Monsieur et Madame Sigg Daniel et Corinne, rue Neuve 8 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet de construction: réhaussement du faîte, isolation partielle des façades et de la toiture, changement et ouverture de fenêtres. Démolition de la toiture du garage et création d'une terrasse semi-couverte pour le nouvel appartement du 1er étage. Lieu-dit: rue du Droit 12, parcelle Nº 695, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Dimensions principales: selon plans déposés.
Genre de construction: façades: lame en bois, couleur gris; toiture: 2 pans 23°, tuile couleur rouge.
Protection des eaux: le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 10 août 2018

Bureau communal

Avis de construction

Requérant: Monsieur et Madame Montavon Cédric et Jeanne, rue de L'Envers 10 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Gerber et Fils SA, rue de l'Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Monsieur et Madame Montavon Cédric et Jeanne, rue de l'Envers 10 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet de construction: pose d'un couvert et de stores verticaux sur le balcon existant et pose d'une pergola contre la façade nord-ouest. Lieu-dit: rue de l'Envers 10, parcelle Nº 112-1, zone HA2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Dimensions principales: selon plans déposés.
Genre de construction: façades: structure acier, couleur antracite et beige; toiture: plat.
Protection des eaux: le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 10 août 2018

Bureau communal

Sonvilier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant/e: Commune municipale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: JM Conseils, Bois-Noir 13a, 2053 Cernier.
Emplacement: parcelle Nº 130, au lieu-dit: «Fritz-Marchand 2», commune de Sonvilier.
Projet: changement d'affectation portant sur l'adaptation des normes incendie pour accueillir une crèche communale dans un appartement en duplex.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: Centre Village – périmètre de protection des sites.
Dérogation: art. 85 OC.
Recensement architectural: ensemble bâti A et B, bâtiment digne de protection et objet C.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 septembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 août 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Mme Christa et M. Helmut Eisinger, La Coronelle 94, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: Gobeli Bau, Gstaadstrasse 79, 3792 Saanen.
Emplacement: parcelle Nº 558, au lieu-dit «La Coronelle», La Ferrière, Commune de Sonvilier.
Projet: construction d'une stabulation libre avec aire de sortie, aménagement d'une fosse à purin, aménagement d'accès sur le pourtour de la ferme et restauration et déplacement du mur de pierres sèches.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: murs de pierres sèches (art. 532 E6 RCC).
Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 532 E6 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 août 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 juillet 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Sonvilier *(suite)*

Avis de construction

Requérant: M. Martin et Mme Anne Geiser, aux Pruats 26, 2610 Mont-Soleil.
Auteur du projet: M. Sandro Monti, Atelier d'architecture, chemin des Dolaises 6, 2720 Tramelan.
Propriétaire foncier: M. Martin et Mme Anne Geiser, aux Pruats 26, 2610 Mont-Soleil.
Projet: démolition d'une annexe et ouverture d'une porte-fenêtre de forme arrondie en façade sud-ouest de la parcelle Nº 526, sise aux Pruats 26, 2610 Mont-Soleil sur la commune de Sonvilier.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: démolition et ouverture selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Objet protégé: digne de conservation.
Dépôt public de la demande avec les plans, jusqu'au 13 août 2018 y compris au secrétariat municipal, où les oppositions en double exemplaire, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants. Pour consulter le dossier pendant la période de fermeture du bureau communal, soit de la période allant du lundi 16 juillet au vendredi 3 août 2018, il sera possible de prendre rendez-vous au 079 342 46 91.

Sonvilier, le 13 juillet 2018

Secrétariat municipal

Tramelan

Avis de construction

Requérant(s): Mme et M. Nicole et Frédéric Donner, rue de la Place 10, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: artigroup Sàrl, Pierre-André Langel, Grand-Rue 81, 2608 Courtelary.
Projet: agrandissement au sud du bâtiment existant (chambre), ouverture d'une fenêtre en façade est et d'une porte-fenêtre en façade ouest. Aménagement d'une terrasse non-couverte sur le garage existant (ouest). Parcelle N° 1288, zone H3. Emplacement: rue de la Place 10, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés. Fondations: béton armé; parois et plafonds: bois; façades: fibre de bois crépi, couleur gris; toit: plat, couverture végétale, couleur vert/brun.
Recensement architectural: ensemble bâti: B. Bâtiment: contigu à un bâtiment protégé.
Dérogation: art. 80 LR et A154 RCC – distance insuffisante au chemin communal.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 août au 10 septembre 2018.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 août 2018

Commune de Tramelan

Avis de construction

Requérant(s): M. Jean-Ulrich Bühler, Le Ténor 27, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Stalder et Zürcher / CTA AG, Hunzigenstrasse 2, 3110 Münsingen.
Projet: pose d'une pompe à chaleur extérieure à l'ouest du bâtiment existant. Parcelle N° 2050, zone SBT. Emplacement: rue de Courtelary 36, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Dérogation(s): art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 août au 10 septembre 2018.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 août 2018

Commune de Tramelan

Avis de construction

Requérante: Ebauches Micromécanique Précitrame SA, rue de la Combe-Aubert 3, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Philippe Langel SA, architecte SIA, M. Philippe Langel, rue de la Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Projet: implantation de totems de signalétiques d'entreprise (3x totems rue Combe-Aubert 3 et 1x totem rue du Nord 29). Parcelles Nos 728 et 3104, zone A (Combe-Aubert 3) et M3 (Nord 29). Emplacement: rue de la Combe-Aubert 3 et rue du Nord 29, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Recensement architectural: ensemble bâti: aucun. Bâtiment: digne de conservation.
Dérogation: art. 80 LR et A154 RCC – distance insuffisante à la route communale.
Protection des eaux: Combe-Aubert 3: zone de protection éloignée (zone S3) et Nord 29: secteur de protection des eaux Au.
La mise à l'enquête publique a lieu du 10 août au 10 septembre 2018.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 août 2018

Commune de Tramelan

Elections municipales

Le Conseil municipal a fixé au 25 novembre 2018 l'élection

- du Conseil général et du Conseil municipal, selon le système de la représentation proportionnelle;
- du maire, selon le système majoritaire, pour la 18e législature du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Les listes de candidats conformes aux prescriptions du règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes devront être déposées à la chancellerie municipale, en un exemplaire, jusqu'au vendredi 28 septembre 2018 à 17 heures, dernier délai.

Tramelan, le 10 août 2018

Chancellerie municipale

Elections municipales

Le Conseil municipal a fixé au 25 novembre 2018 l'élection
- du Conseil général et du Conseil municipal, selon le système de la représentation proportionnelle;
- du maire, selon le système majoritaire pour la 18e législature du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Extraits du règlement concernant les élections et les votations aux urnes:
- Les partis et les groupes d'électeurs qui prétendent à l'attribution de mandats présentent leur liste.
- Chaque liste de candidats doit porter une dénomination qui la distingue des autres listes.
- Les listes doivent être déposées auprès de la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, Grand-Rue 106), en un exemplaire original au plus tard le vendredi 28 septembre 2018 à 17 h.
- Une liste de candidats ne peut pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Aucun nom ne peut y figurer plus d'une fois.
- Si une liste contient un nombre supérieur de noms au nombre de sièges à pourvoir, les derniers seront biffés.
- Les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession, l'adresse exacte, ainsi que l'accord signé des candidats.
- Chaque liste doit porter la signature manuscrite et lisible d'au moins 10 ayants droit au vote en matière communale. Les candidats ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils se trouvent.
- Les électeurs ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats pour la même fonction. Ils ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.
- Les signataires de la liste de candidats désignent un mandataire et son suppléant.
- S'ils y renoncent, la personne dont le nom figure en tête des signataires est considérée comme mandataire et la suivante comme suppléante.
- Les candidats ne peuvent figurer sur plus d'une liste pour une même autorité.
- Les déclarations d'apparentements entre listes doivent parvenir à la chancellerie municipale jusqu'au mercredi 3 octobre 2018, 12 h.
- Tout citoyen proposé comme candidat peut décliner sa candidature par déclaration écrite adressée à la chancellerie municipale au plus tard jusqu'au mercredi 3 octobre 2018 à 12 h. Dans ce cas, son nom est biffé d'office. Le mandataire de la liste est averti.
- Sitôt l'échéance pour le dépôt des listes passée, les ayants droit au vote peuvent prendre connaissance des listes de candidats et des noms des signataires auprès de la chancellerie municipale. L'horaire d'ouverture de la chancellerie municipale est ce jour-là prolongé jusqu'à 17 h 30 (vendredi 28 septembre 2018).
- Lorsque le nombre des candidats de toutes les listes réunies ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal déclare élus tacitement tous les candidats. L'élection tacite doit être publiée dans la prochaine *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
- En ce qui concerne l'élection du maire, les partis ou groupements qui présentent un candidat font une proposition selon les formes et délais prévus pour les autres élections. Si un seul candidat est proposé dans le délai prescrit, il sera déclaré élu tacitement par le Conseil municipal.
- Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire, il y a lieu, en général, deux semaines (14 jours) plus tard que le premier tour, soit le 9 décembre 2018.

Tramelan, le 10 août 2018

Chancellerie municipale

Elections municipales

Envoi groupé du matériel de propagande

Conformément à l'article 10, alinéa 4, du règlement concernant les élections et les votations aux urnes, les partis et groupements ayant déposé des listes de candidats peuvent, s'ils le désirent, participer à l'envoi du matériel de propagande par les soins de la commune. Ils en informeront la chancellerie municipale au plus tard lors du dépôt des listes de candidats, soit jusqu'au vendredi 28 septembre 2018, à 17 h.

Les conditions de participation sont les suivantes:
- Aucune contribution financière ni aide ne seront demandées aux partis et groupements.
- Après les éventuels pliages à effectuer par les partis, le matériel de propagande doit avoir le format A5 et son poids ne doit pas dépasser 30 grammes par parti et par électeur.
- Les bulletins de vote non officiels doivent être glissés dans les brochures ou journaux de propagande, de manière à former un tout par parti (format maximal: A5).
- Le matériel de propagande sera livré à la chancellerie municipale au plus tard le lundi 8 octobre 2018 à 12 h, dernier délai.
- Conformément à l'article 8 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes, la commune fait imprimer, pour toutes les listes déposées, des bulletins de vote portant la dénomination de la liste, le numéro d'ordre et les indications relatives aux candidats. Lors du dépôt des listes, les partis et groupements indiqueront à la chancellerie municipale le nombre de bulletins de vote supplémentaires désirés, qui seront imprimés à leurs frais.

Tramelan, le 10 août 2018

Chancellerie municipale

Réclame

Canton de Berne

INSPECTION DES ROUTES
JURA BERNOIS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
DU CANTON DE BERNE

Fermeture au trafic

Route cantonale Nº 18;
La Cibourg – La Basse-Ferrière
Commune: La Ferrière

En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic comme précisé ci-après:

Tronçon: passage à niveau CJ de La Ferrière.
Durée: du jeudi 23 août à 18 h 30 au vendredi 24 août 2018 à 16 h.
Exceptions: aucunes.
Conduite de la circulation: les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Un itinéraire de déviation est prévu par La Cibourg – Saint-Imier – Mont-Crosin – Les Breuleux – Les Emibois (et vice versa) ou Les Breuleux – La Chaux-d'Abel – La Basse-Ferrière (et vice versa).
Restrictions: le tronçon concerné sera interdit à tous les usagers de la route.
Motif: renouvellement du passage à niveau par les Chemins de fer du Jura.

La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 27 juillet 2018

Inspection des routes pour le Jura bernois

INSPECTION DES ROUTES
JURA BERNOIS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
DU CANTON DE BERNE

Fermeture au trafic

Route cantonale Nº 248.1;
La Basse-Ferrière – Les Breuleux
Commune: La Ferrière

En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic comme précisé ci-après:

Tronçon: passage à niveau CJ de la Chaux-d'Abel.
Durée: du lundi 20 août à 13 h au mercredi 22 août 2018 à 18 h.
Exceptions: aucunes.
Conduite de la circulation: les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Un itinéraire de déviation est prévu par La Ferrière – La Basse-Ferrière – Les Bois – Le Noirmont – Les Emibois – Les Breuleux (et vice versa).
Restrictions: le tronçon concerné sera interdit à tous les usagers de la route.
Motif: renouvellement du passage à niveau par les Chemins de fer du Jura.

La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 23 juillet 2018

Inspection des routes pour le Jura bernois